ISSN 0024-7650

lutte ouvrière

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1304 - 2 juillet 1993 - prix : 9 F

dépenses de santé :

On fait trinquer les assurés pour soigner les profiteurs !

AFP

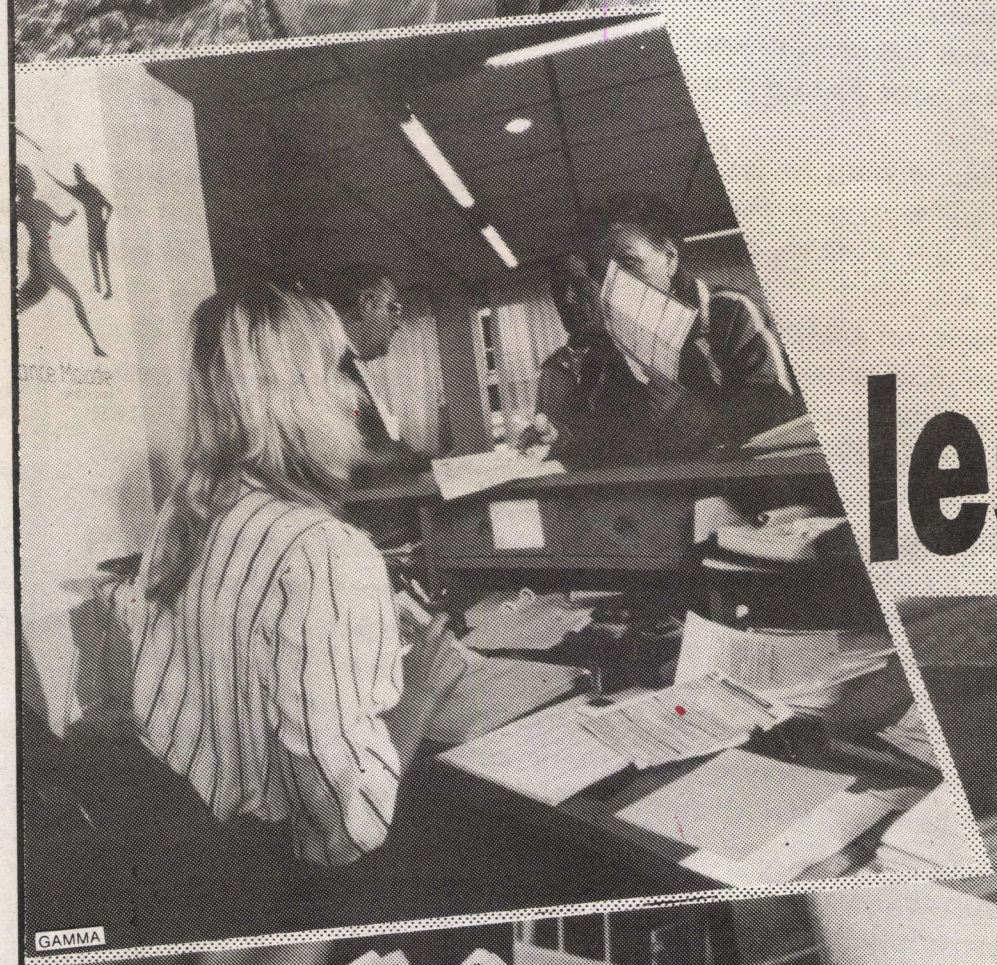

GAMMA

GAMMA

M6189 - 1304 - 9,00 F

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

Dépenses de santé

On fait trinquer les assurés pour soigner les profiteurs !

Elle est carabinée, la potion que le gouvernement Balladur veut faire ingurgiter à la population laborieuse. Aux augmentations déjà mises en oeuvre — SNCF, RATP pour les Parisiens, transports urbains en province — vont s'en ajouter d'autres, déjà programmées, qui vont prendre effet dans quelques jours, en juillet : le timbre poste, les taxes sur l'essence, sur les alcools, sur le tabac. La liste est déjà longue, mais sans doute malheureusement pas encore close. Et tandis que les prix vont augmenter, les salaires, les retraites vont diminuer dans le même temps, pas seulement en pouvoir d'achat, mais en valeur absolue puisque ce sera aussi en juillet que prendra effet l'augmentation de la CSG sur les salaires, un mois plus tard — dérisoire concession du gouvernement — sur les retraites.

Et ce n'est pas fini. Simone Veil vient de rendre publiques les décisions gouvernementales concernant la Sécurité sociale. Et là encore, le gouvernement n'y a pas été de main morte. Les 32 milliards qu'il entend ainsi économiser, pour réduire, prétend-il, le déficit, se traduiront d'une part par une réduction des dépenses budgétaires consacrées aux hôpitaux, et par une augmentation des frais qui resteront à la charge des malades. Autrement dit on paiera encore plus cher le droit, de plus en plus réduit, de se faire plus mal soigner.

Ces mesures seraient rendues nécessaires, nous explique-t-on, pour deux raisons : les "abus" dans la consommation médicale, car, paraît-il, les Français se soigneraient trop, et d'autre part par la crise qui rendrait urgentes les restrictions.

Ainsi donc, en cette fin de XX^e^ siècle, il deviendrait abusif de se soigner en bénéficiant du progrès. Et aujourd'hui réapparaissent des maladies comme la tuberculose, que l'on sait pourtant parfaitement et facilement maîtriser. Elle resurgit non seulement dans les pays pauvres, mais dans les pays les plus développés, la France ou les Etats-Unis. Voilà, en guise d'"investissement dans notre avenir", pour reprendre le slogan publicitaire de l'emprunt Balladur, ce que l'on nous prépare pour les années qui viennent et même pour les tout prochains mois.

La crise est là, et bien là, c'est vrai. Mais ça n'est pas, comme on nous le raconte, une sorte de calamité naturelle, qui fondrait sur la collectivité comme un phénomène météorologique. Ses causes et ses responsables sont connus, identifiés. Elle est le produit de cette économie dite de marché, qui se traduit aujourd'hui par le gâchis que l'on peut voir : des capacités de production considérables laissées en friche parce qu'il y a moins de consommateurs solvables, mais pas moins de besoins pourtant. Une économie qui fonctionne en dépit du bon sens et qui réduit encore plus le nombre de consommateurs en appauvrissant la majorité de la population, en créant encore plus de chômeurs ... ce qui contribue, soit dit en passant, à réduire les recettes des organismes sociaux. Et tout cela simplement parce que, pour les capitalistes qui sont les maîtres de cette économie, la seule chose qui compte, c'est de conserver leurs marges, de garder leurs profits, et si possible de les accroître. En produisant quand cela leur rapporte, ou, et c'est le cas aujourd'hui, en spéculant. C'est-à-dire en profitant des déséquilibres de cette crise qu'ils ont eux-mêmes engendrés pour amasser plus de profits encore.

Et que l'on ne vienne pas nous raconter, comme le font aujourd'hui les membres du gouvernement et de la majorité, que "ces mesures douloureuses" — pas pour eux en tout cas — "mais nécessaires" seraient les seules possibles. Comme s'il n'y avait aujourd'hui pas d'autre choix que de réduire la part des plus démunis !

Mais, puisque l'argent manque dans les caisses des organismes sociaux, pourquoi ne pas aller le chercher là où il est, dans les coffres des capitalistes et des spéculateurs ? Pourquoi ne pas taxer, par exemple, ceux qui portent une grande part de la responsabilité du déficit de la Sécurité sociale, et qui en ont tiré largement bénéfice : les trusts pharmaceutiques ? Oui, pourquoi pas ? Mais poser cette question, c'est y répondre. Parce que le gouvernement n'est rien d'autre qu'une machine à pomper l'argent des travailleurs et de la population laborieuse, pour permettre, crise ou pas crise, aux capitalistes de maintenir leurs profits. Ce faisant, il agit, c'est vrai, exactement comme les gouvernements qui l'ont précédé. Mais cela n'excuse rien.

Alors oui, il y a vraiment de l'abus ! Pas dans la consommation médicale, mais dans la façon dont ce gouvernement pressure les travailleurs, dans la façon dont il transfère les richesses prises sur les plus pauvres vers les plus riches, au risque d'ailleurs d'aggraver une crise qu'il prétend combattre.

Mais pour combattre cet abus-là, il faudra que les travailleurs prennent le coup de sang.

A NOS LECTEURS

Durant toute la période estivale, ***Lutte Ouvrière*** paraîtra sur 12 pages à partir du prochain numéro, c'est-à-dire celui daté du 9 juillet.

Emprunt Balladur

UN CADEAU DE PLUS POUR LES PLUS RICHES...

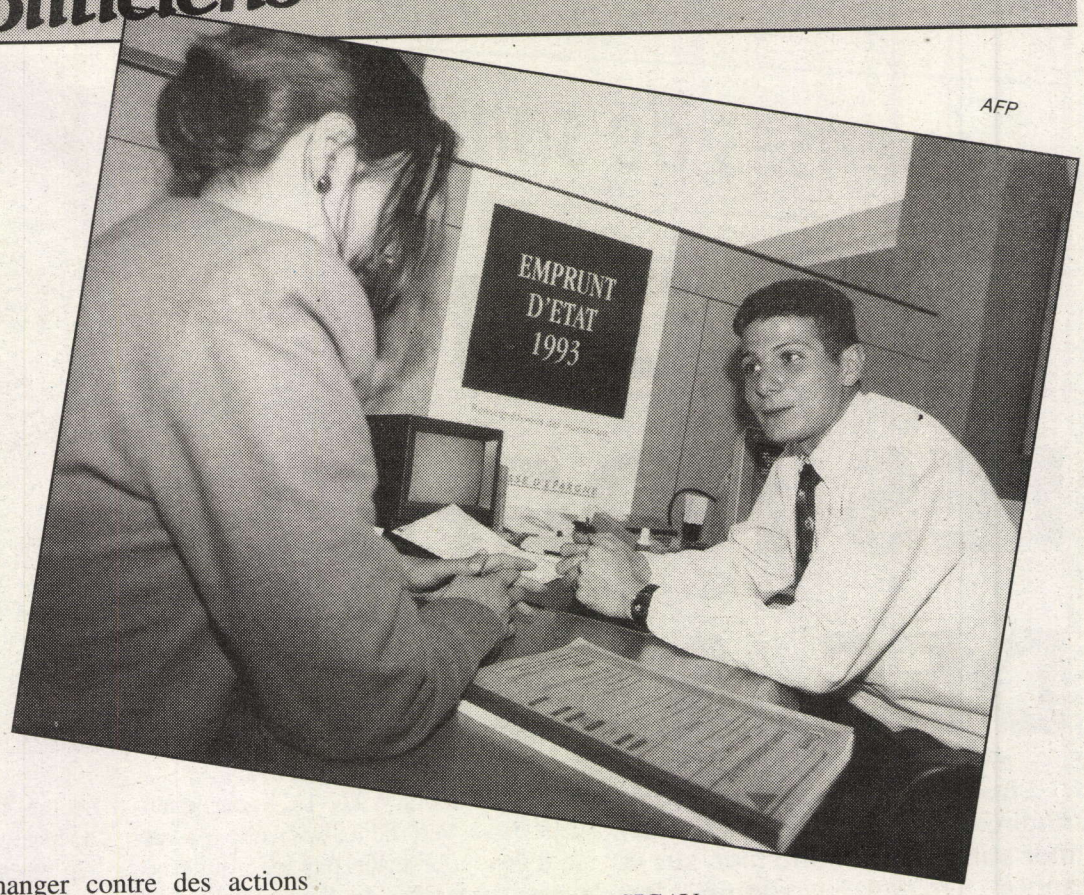

AFP

"Il faut souscrire à l'emprunt Balladur", titre cette semaine *le Journal des Finances*, destiné aux boursicoteurs et épargnants. La grande levée de l'argent est donc commencée. Pour réussir sa récolte de gros sous, Balladur va proposer à partir du 10 juillet quarante millions d'obligations à 1 000 F, soit un total de 40 milliards de francs. Optimiste, il prévoit déjà une nouvelle émission si la demande s'en fait sentir. Certains parlent même de 80 milliards...

43 000 guichets sont mobilisés. Le budget publicité est de 25 millions. On pourra apprécier, en fonction des résultats de cet emprunt, la cote du gouvernement Balladur, et surtout quelles sommes peuvent sortir de certains bas de laine, ou plutôt des bas de soie. Car l'emprunt est agrémenté de cadeaux fiscaux surtout destinés à attirer à lui l'argent de ceux qui en ont, car il n'est vraiment intéressant que pour les plus riches.

Premier avantage : ces obligations doivent servir 6% d'intérêt à ceux qui se porteront acquéreurs. C'est nettement mieux que la Caisse d'Épargne, mais mieux également que les SICAV, dont les taux sont en train de dégringoler. Ce taux doit être stable pendant les quatre ans à venir alors que les SICAV, frais de gestion déduits, devraient voir bientôt leur rentabilité tomber en-dessous de 6%.

Deuxième avantage : ces obligations pourront, quand la privatisation sera mise en route, s'échanger contre des actions d'entreprises privatisables.

Mais l'emprunt est agrémenté d'une astuce fiscale qui, selon les spécialistes, devrait suffire à aspirer l'argent. Il est possible de combiner l'achat de ces obligations avec un plan d'épargne actions (PEA). Ce PEA a ses contraintes (argent bloqué pendant cinq ans, les montants ne peuvent excéder 600 000 F pour une personne ou 1,2 million de francs pour un couple, on ne pourra dans ce cadre-là n'acheter que du Balladur) mais il présente des avantages surtout pour ceux qui peuvent atteindre sans mal ce plafond.

En effet, au moment de la vente des SICAV, on empoche une plus-value normalement imposable. Ceux qui vendront leurs SICAV pour acheter du Balladur ne seront pas imposés.

L'argent que rapporte les SICAV est imposable au fil des ans, pas l'argent placé dans le Balladur. Au total, pour un couple ayant placé 1,2 million de francs, l'emprunt Balladur rapportera près de 91 000 F de plus en quatre ans que l'argent placé en SICAV. Cela signifie en clair que l'État, à travers cet emprunt, fera une fois de plus un joli cadeau qu'on peut estimer à plus de 3 milliards (pour 40 milliards).

C'est moins avantageux que l'emprunt Giscard qui, pour 6,5 milliards empruntés avait rapporté sur quinze ans... 80 milliards de francs, mais cet emprunt a de quoi permettre aux plus riches de "reprendre espoir" ou de claironner *"investissons dans notre avenir"*, comme le fait la publicité, mais il n'y a rien là-dedans ni pour les RMIstes, ni pour les smicards, ni pour la grande majorité des travailleurs.

J. F.

... ET LA CEINTURE POUR LES SMICARDS

Le gouvernement a décidé de ne revaloriser le SMIC, au 1er juillet de cette année, que de la moitié de la hausse moyenne du pouvoir d'achat du salaire horaire. C'est la première fois depuis 1987 que la loi est appliquée ainsi *a minima*. Cela ne fera que 0,5% de plus que la hausse des prix depuis un an : 2,3 % d'augmentation en tout. Le SMIC horaire passe ainsi de 34,06 F à 34,85 F, soit très exactement 79 centimes d'augmentation dont près des quatre cinquièmes ne font que compenser – après coup – la hausse des prix.

Non seulement le million de smicards ne risquent pas ainsi de s'enrichir trop vite mais le gouvernement donne ainsi aux patrons l'exemple de la rigueur salariale. Ces derniers n'en ont pourtant pas besoin pour s'efforcer de réduire au maximum leurs coûts salariaux afin de maintenir leurs profits malgré la crise. Balladur avait d'ailleurs déjà annoncé la couleur en se refusant à revaloriser le traitement des fonctionnaires.

Bref, il est clair que l'argent doit aller exclusivement aux patrons, par dizaines et dizaines de milliards. Mais ces milliards risquent d'autant moins de servir à la relance de la production que le pouvoir d'achat du salaire horaire augmente à peine, et que celui de l'ensemble des salariés, frappés par les réductions d'horaires, le chômage partiel et surtout le chômage tout court, diminue de fait. Le marché solvable ne s'élargissant pas, toutes les largesses de Balladur envers la bourgeoisie grande et petite serviront une fois de plus à alimenter la spéculation.

Mais il est bien évident que la préoccupation majeure de Balladur c'est effectivement d'aider la bourgeoisie à maintenir ses profits malgré la récession économique. D'ailleurs la justification du gouvernement pour ne pas augmenter davantage le SMIC c'est que cela annulerait l'effet bénéfique pour les patrons de la suppression de leurs cotisations aux allocations familiales pour leurs salariés payés moins de 1,2 fois le SMIC, l'un des nombreux cadeaux de Balladur au patronat depuis sa prise de fonction.

Balladur préfère que l'argent déboursé par l'Etat reste bel et bien dans la poche des patrons – ils en ont tant besoin ! – quitte à imposer aux smicards le sacrifice de quelques centimes d'augmentation en moins.

Voilà ce qui s'appelle partager équitablement les sacrifices : aux salariés de se serrer la ceinture pour renflouer les bourgeois !

D. C.

LA COUR AUX PETITS PATRONS

Balladur n'est pas arrivé les mains vides à la réunion des petits patrons à Toulouse le samedi 26 juin : pour soigner sa popularité auprès des quelque 2 millions de patrons de PME existant en France, il avait apporté pour plusieurs milliards de francs de cadeaux.

La décision de relever le plafond des CODEVI de 15 000 à 20 000 F permettra aux PME de bénéficier de 36 milliards de francs de prêts à faible taux d'intérêt contre 26 milliards l'an dernier. Inutile de dire que la mesure a été appréciée.

Balladur a également annoncé un nouvel allégement de la taxe professionnelle qui représente un cadeau de 8 milliards de francs.

Il a promis également de réduire les impôts sur les ventes d'entreprises et de protéger les PME de la concurrence des grandes surfaces.

Au-delà des bonnes paroles sur l'importance des PME dont l'activité représente *"le double de celles des grandes entreprises"*, ce sont évidemment les gros sous distribués qui ont le plus séduit les patrons.

En échange, leur président s'est engagé à *"travailler sans relâche pour que 200 000 jeunes de plus à la rentrée soient accueillis dans les entreprises"*. 10 milliards de prêts supplémentaires, 8 milliards de cadeaux fiscaux sans compter les cadeaux à venir non encore chiffrés, cela fait pas mal pour 200 000 jeunes que l'on va *"travailler sans relâche"* à faire *"accueillir"* dans les entreprises. Quand bien même il y aurait 200 000 jeunes effectivement embauchés à la rentrée (car des engagements comme ceux-là on en a entendu d'autres) c'est évidemment très peu par rapport aux 3 millions de chômeurs. D'autant que les vagues de licenciements continuent à aller bon train.

Ce plan dit de "relance" ne relancera rien, et en tout cas pas l'emploi. Car de toute façon, c'est aux patrons, grands, moyens ou même petits que reste la décision. Et ce n'est pas parce qu'on les arrose, qu'ils s'attendrissent au point de devenir désintéressés... Tout au plus, ils profiteront des avantages fiscaux pour embaucher des nouveaux, quitte à se débarrasser des anciens. Un truc qui a déjà beaucoup servi ces derniers temps... Mais pourquoi les employeurs se priveraient-ils, puisqu'on les relance de si belle façon?

Dominique CHABLIS

Dépenses de santé

VEIL FAIT LES POCHES DES ASSURÉS

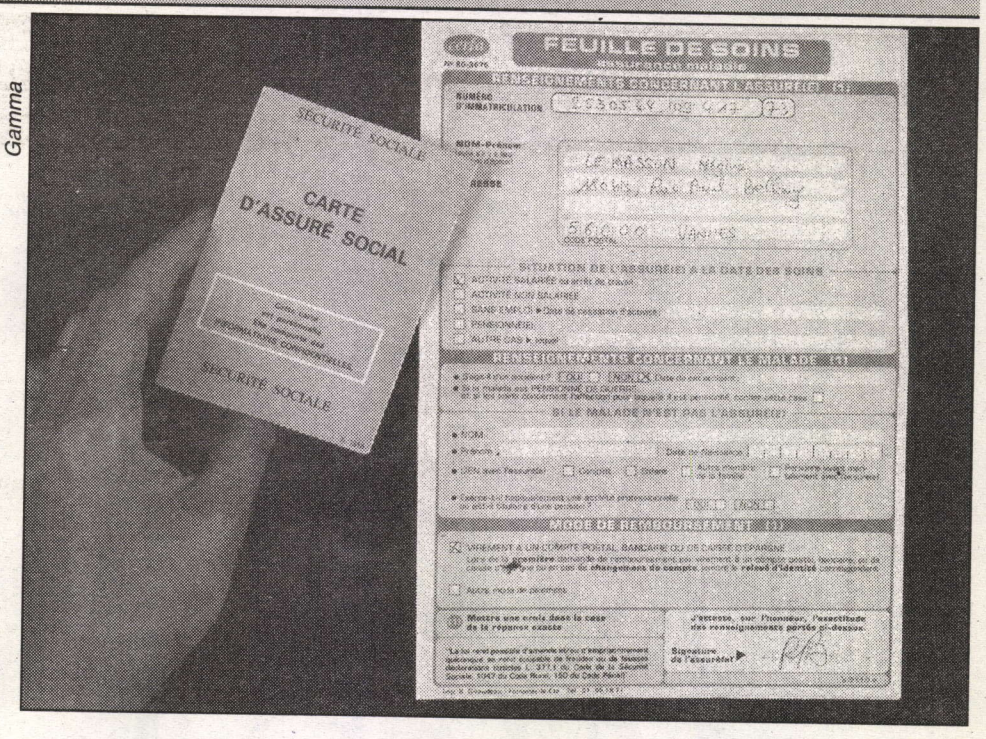

Gamma

Simone Veil, le ministre des Affaires sociales, vient de confirmer son plan d'économies sur la santé. Objectif : réduire les dépenses d'une trentaine de milliards de francs d'ici fin 1994. Et comme on s'y attendait, ce sont principalement les malades et les assurés qui feront les frais de ces mesures.

Ainsi à partir du 1er août, le ticket modérateur -part non remboursée par la Sécurité sociale, et donc à la charge des assurés — augmentera de 5 % pour les consultations et les médicaments pris en charge. Par ailleurs, le prix du forfait hospitalier sera relevé de 10 %, passant de 50 à 55 F. Un malade auparavant pris en charge à 100 % pour une maladie donnée, était remboursé dans les faits à 100 % pour d'autres soins. Ce ne sera plus possible désormais.

Parallèlement, des directives auraient été données aux préfets pour faire accélérer la fermeture de plusieurs centres et de milliers de lits dans les hôpitaux.

Certes, cette politique d'économie sur les dépenses de santé n'est pas nouvelle. Inaugurée depuis 1977-1978, par le tandem Barre-Veil (déjà elle !), elle n'a cessé d'être poursuivie par les gouvernements successifs, de gauche comme de droite. Au point qu'en France, le système de remboursement des soins médicaux se classe aujourd'hui parmi les plus mauvais d'Europe et des grands pays industrialisés, tandis qu'une part croissante de la population, la plus défavorisée, renonce à se soigner.

Il est vrai que le chômage et les exonérations de toutes sortes accordées aux entreprises venant réduire ses ressources, le budget de la Sécurité sociale souffre d'un déficit chronique. Un "trou" évalué cette année à près de 60 milliards, dont 22 milliards pour le régime de l'assurance-maladie.

Face à cette situation, le gouvernement aurait pu s'en prendre aux bénéfices des groupes pharmaceutiques et des laboratoires, ainsi qu'aux revenus des pharmaciens et autres chirurgiens, pour qui le budget de la Sécurité sociale (1500 milliards de francs par an) constitue un formidable pactole. Comme il aurait pu présenter l'addition aux entreprises, en grande partie responsables de ce déficit. Mais il n'en est rien, même si, pour faire passer la pilule aux yeux de l'opinion publique, Veil a évoqué l'idée d'un effort qui serait demandé aux médecins... sans préciser ni quand, ni comment. Il est vrai qu'elle doit aussi compter à l'Assemblée avec un lobby de plus de 90 députés appartenant aux professions médicales...

Régime maladie

15 ANS D'ATTAQUES CONTRE LES TRAVAILLEURS

- **1977** – Plan Veil : hausse des cotisations et remboursement des "médicaments de confort" abaissé de 70 à 40 %.
- **1979** – Plan Barrot : augmentation de 1 % de la cotisation d'assurance-maladie, introduction d'une cotisation assurance-maladie pour les retraités, blocage du budget des hôpitaux.
- **1981** – Plan Questiaux : il rétablit l'augmentation de la cotisation d'assurance-maladie, supprimée à la veille des élections de 1981.
- **1982-1983** – Plan Bérégovoy (alors secondé à la Santé, par Jack Ralite du PCF) : création du forfait hospitalier, introduction d'une cotisation maladie de 5,5 % pour les préretraités dont la pension dépasse le SMIC, 1258 spécialités voient leur remboursement passer de 70 à 40 %.
- **1985** – Georgina Dufoix allonge cette liste de 379 autres spécialités.
- **1987** – Séguin majore la cotisation assurance-maladie des salariés de 0,4 %, ce qui la porte à 5,9 %, et remet en cause le remboursement à 100 % des longues maladies (mesure qui sera annulée en 1988, après le retour des socialistes au gouvernement).
- **1989** – Evin s'en prend au remboursement des préparations pharmaceutiques et des fortifiants.
- **1991** – Le tandem Cresson-Bianco relève de 0,9 % la cotisation maladie des salariés, porte de 35 F à 50 F le forfait hospitalier, et supprime le remboursement de certains médicaments.

LE CAUCHEMAR D'ATTALI

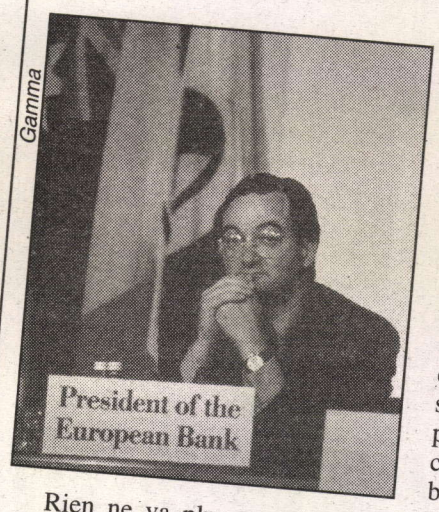

Gamma

Rien ne va plus pour Jacques Attali. Après le scandale du plagiat littéraire dans son dernier livre, il a dû démissionner de la présidence de la BERD, la banque d'affaires et de développement destinée aux investissements en Europe de l'Est.

Son dernier coup de poker — proposer un plan de réorganisation tenant mieux compte des suggestions des différents actionnaires de la BERD, avant que ne soit connu le bilan, présumé défavorable, de cette institution — n'aura pas permis à l'ex-conseiller de Mitterrand de sauver sa place de banquier. Voyant se retirer les soutiens, notamment anglo-saxons, il a préféré donner sa démission plutôt que d'être évincé.

Ce scandale a été surnommé dans la presse anglo-saxonne, le "Marblegate", par allusion à celui du Watergate qui avait entraîné la chute de Nixon mais également aux dépenses somptuaires de la BERD, située au cœur de la City de Londres, dont Attali avait fait réaliser l'entrée tout en marbre. La BERD, qui avait été présentée au grand public au moment de sa naissance en 1990 comme rien moins qu'un instrument de développement en Europe de l'Est, a réussi la performance de dépenser, en une année, deux fois plus pour ses frais de fonctionnement que pour les investissements est-européens.

A peine quelques heures après cette démission, les lecteurs du quotidien britannique, *Financial Times* qui orchestrait la campagne contre Attali, découvraient que celui-ci n'était pas regardant sur le montant de ses déplacements professionnels, arrivant parfois à se faire rembourser deux fois le même billet d'avion. On apprenait également que le tarif de ses prestations de conférencier était exorbitant : il empochait pour une seule conférence — devant un public prenant ses paroles pour argent comptant, c'est le cas de le dire — la bagatelle de 17 millions de centimes.

La campagne du *Financial Times* n'est pas sans arrière-pensées. Elle traduit probablement la volonté des Etats-Unis de reprendre le contrôle de cet organisme international, car il n'est pas dans les habitudes des dirigeants américains de laisser la bride sur le cou aux organismes qui encadrent peu ou prou l'économie internationale : Banque mondiale, FMI, et autres GATT.

Elle lève aussi un coin du voile, autant sur le comportement du seul Attali que sur les pratiques courantes des dirigeants de la planète : sièges sociaux à lambris dorés, train de vie fastueux, etc. Car les mêmes dirigeants qui prêchent l'austérité aux autres ne se l'appliquent guère à eux-mêmes. Mais ce n'est pas pour ses "dépenses extravagantes", ni encore moins parce qu'il n'a pas réussi à sortir du sous-développement l'Europe de l'Est — cela tous les banquiers s'en moquent — qu'Attali est tombé, mais, outre que les Etats commanditaires de la BERD voyaient d'un mauvais œil la présence d'Attali, pour le fait surtout que, tout compte fait, les affaires n'étaient pas assez bonnes.

On ne s'inquiète pas pour Attali. Il trouvera certainement là matière à un nouveau livre qu'il pourra écrire lui-même et sans rien emprunter...

J.F.

Financement de l'enseignement privé

L'ÉTAT AUGMENTE SA PARTICIPATION AU DENIER DU CULTE

La majorité RPR-UDF de l'Assemblée nationale a voté, dans la nuit du dimanche 27 au lundi 28 juin, un texte de loi modifiant la loi Falloux sur l'enseignement.

Lorsqu'il sera adopté définitivement, ce texte permettra aux collectivités locales (municipalités et conseils généraux en particulier) de financer, en toute liberté, les écoles et autres établissements d'enseignement privé ayant passé contrat avec l'Etat.

PAR ICI, L'ARGENT DE L'ÉTAT !

Jusqu'à présent, la loi limitait, en principe, les subventions provenant de fonds publics distribuées à ces établissements : elles ne pouvaient représenter plus de 10 % de la dépense annuelle de ces établissements. En revanche, la nouvelle loi précise seulement que les subventions ne devront pas être supérieures à celles versées à l'enseignement public, le calcul comparatif s'effectuant sur la base des six dernières années. Il s'agira donc de sommes considérables auxquelles pourront prétendre les écoles privées, représentées à 95 % par l'enseignement catholique. D'où la satisfaction affichée par tous les calotins, parents ou professeurs.

L'Eglise affirme que le nouveau texte répond enfin à ses attentes. Le curé Max Cloupet, secrétaire général de l'enseignement catholique, parle ainsi de *"la liberté du privé"* qui aurait *"longtemps été bafouée"*, de *"la mission de service public de l'enseignement privé"* qui serait enfin reconnnue puisque *"nous aurons les moyens financiers de lutter contre l'échec scolaire"*... En fait, c'est évident, les rentrées financières seront surtout mises au profit de la religion. On ne voit pas pourquoi l'argent de tous les contribuables devrait ainsi alimenter les écoles religieuses.

TRADITION LAIQUE OU TRADITION DE CAPITULATION ?

Face aux 474 députés RPR et UDF qui ont voté la nouvelle loi, les 89 députés PS et PCF se sont désolés de leur impuissance. *"La qualité de l'enseignement public va être mise en cause"* a gémi Fabius, oubliant que lorsque son parti disposait d'une majorité écrasante dans cette même assemblée, il ne s'est pas distingué par une politique favorable à *"la qualité de l'enseignement public"* justement. L'insuffisance des locaux, du nombre d'enseignants, d'équipements est restée notoire. Et la dégradation continue de l'enseignement public représente, aujourd'hui encore, un des arguments publicitaires pour l'école privée. Mais c'est là une belle hypocrisie. Car ces insuffisances de l'école publique n'empêchent pas que son existence a constitué, et constitue encore un progrès considérable dans la vie de la collectivité, ne serait-ce que parce qu'elle a donné le moyen à la population, dans sa quasi-totalité, d'accéder à l'instruction, même si cet accès n'est pas identique pour tout le monde, dès que l'on dépasse le niveau de l'enseignement élémentaire. Autre hypocrisie, celle qui consiste à présenter l'école privée comme une école "libre", comme si le renforcement des moyens matériels, donc des pouvoirs des Eglises toutes autant qu'elles sont, pouvait traduire une avancée des libertés.

Aujourd'hui, les tenants de l'enseignement privé, c'est-à-dire disons-le, de l'enseignement confessionnel, peuvent d'autant plus librement modeler la législation selon leurs aspirations qu'ils ont pu vérifier, dans le passé, combien ladite gauche, soi-disant championne de l'école laïque, capitulait rapidement dès qu'ils se mobilisaient. Ce fut le cas en février 1984, avec le plan Savary, du nom du ministre socialiste de l'Education nationale de l'époque qui ne proposait pourtant rien de très audacieux et surtout pas la suppression des subventions (13 % du budget de l'Education nationale) : une harmonisation de l'enseignement libre et privé ; un contrôle de l'Etat plus efficace sur les établissements qu'il subventionne ; la fonctionnarisation des enseignants du privé sous contrat. Mais cela a suffi pour faire descendre dans la rue, contre ce projet, des centaines de milliers de manifestants (300 000 à Rennes et à Lille, en particulier). L'Eglise voulait (et veut toujours) l'argent, mais surtout pas le contrôle ! Et le pouvoir socialiste s'est incliné, remisant au fond des tiroirs un plan qui n'avait pas l'assentiment des curés. Lors de sa campagne présidentielle de 1981, Mitterrand s'était déclaré partisan d'un *"grand service public unifié et laïc d'éducation nationale"*. Les reculades devant les défenseurs de l'école privée ont montré la réalité de ces discours...

On ne voit donc pas pourquoi aujourd'hui, RPR et UDF se gêneraient pour renforcer le financement de l'enseignement confessionnel tout en rejetant tout droit de regard de l'Etat sur la façon dont sont utilisés les fonds publics... à moins que, comme en décembre 1986 (lorsque le ministre de Chirac, Devaquet, dut à son tour remballer son projet), la rue défasse ce que le gouvernement a fait.

Lucienne PLAIN

Lorsque les partisans de l'école privée manifestaient pour conserver l'argent en refusant le contrôle. Ici à Rennes en 1984.

AFP

AMEN

A l'issue du vote de la loi, le porte-parole du groupe des députés communistes à l'Assemblée dénonçait le texte comme favorisant *"tous les cléricalismes"*. Considérant peut-être cette déclaration comme trop osée, il s'empressait de compléter en expliquant que les élus communistes refusent *"le cléricalisme comme l'anticléricalisme qui relèvent de la même intolérance, du même intégrisme"* (*L'Humanité* du 29 juin). La politique de la main tendue aux catholiques a toujours cours, et les voix des calotins ne sont pas à mépriser pour les élections de demain.

LA LOI FALLOUX, UNE LOI... TRÈS CATHOLIQUE

La loi Falloux aujourd'hui révisée doit son nom à un certain comte Alfred, Frédéric, Pierre Falloux de Coudray, partisan très catholique d'une restauration des Bourbons sur le trône de France. Ministre de l'Éducation et des Cultes du futur Napoléon III, il avait été choisi pour se concilier les bonnes grâces des catholiques et du parti de l'Ordre. Et son texte, voté en 1850 par une Assemblée réactionnaire, donnait en effet, au clergé et à l'éducation religieuse, un rôle et une place prépondérants dans l'enseignement. Ce qui permettait à Thiers de déclarer : *"Le curé de campagne sera notre seul appui contre les maîtres d'école qu'on propose de nous envoyer dans tous les villages"*...

En fait l'école publique, "gratuite, obligatoire et laïque" est née seulement au début de la IIIe République, avec Jules Ferry. La nécessité de donner un minimum d'instruction aux jeunes des milieux populaires, liée au développement du capitalisme, explique alors la naissance de l'école. Celle-ci ne pouvait être obligatoire (en 1882) que parce qu'elle était gratuite depuis 1881. Et seul l'État pouvait réaliser une école gratuite et obligatoire. Ce qui revenait alors à remettre en cause le quasi-monopole dont jouissait jusque-là l'Église en matière d'éducation. Il fallut attendre 1886 pour que les enseignants soient entièrement laïcs et 1889 pour que les instituteurs soient payés par l'État. En 1904, le droit d'enseigner était retiré aux congrégations religieuses.

Dans la pratique, il ne restait donc plus grand-chose de la loi Falloux originale. Ce qui n'a pas empêché l'État et les gouvernements successifs d'abandonner peu à peu des secteurs entiers de l'éducation à l'enseignement privé. Sous la IVe République, la question de l'aide aux écoles libres anima les débats parlementaires et finalement, les lois Marie et Barangé, en 1951, autorisaient les subventions indirectes à l'enseignement privé. La voie était ouverte que la Ve République allait élargir avec la loi Debré, Guermeur, etc., jusqu'à aujourd'hui.

Il n'a donc pas fallu attendre le vote du 28 juin 1993 pour que l'État subventionne toujours davantage l'enseignement confessionnel, et cela en puisant généreusement dans les fonds publics tout en laissant se dégrader le service public que devrait être l'Éducation nationale.

Bombardement américain sur l'Irak

TERRORISME D'ÉTAT

Avant la guerre du Golfe, la cote de popularité de Bush, le Président des Etats-Unis à l'époque, était en chute libre.

La guerre du Golfe, les déballages de technologies, la victoire éclair sans presque perdre un seul homme (côté américain) a fait brutalement remonter sa cote, pour peu de temps, il est vrai.

Le Président actuel, Clinton, au pouvoir depuis quelques mois seulement, voit la sienne décliner dangereusement. Alors il se fait sa petite guerre à lui, pour tenter de faire oublier à l'opinion américaine ses échecs économiques.

C'est pour cela qu'après avoir envoyé des hélicoptères de combat en Somalie, là où ils avaient il y a quelques mois prétendu "rendre l'espoir", les généraux américains ont envoyé des missiles Tomahawk sur Bagdad.

Motif : selon les services secrets américains, des terroristes irakiens auraient fait, paraît-il, le projet d'assassiner l'ex-Président Bush, projet qui n'a d'ailleurs pas été mis à exécution.

C'est paraît-il la réponse américaine à l'utilisation du terrorisme par certains Etats. Mais que sont donc les hélicoptères de combat américains qui mitraillent les villes somaliennes, ou les avions de l'US Air Force qui bombardent Bagdad, sinon des exemples du terrorisme de grands Etats.

Bien sûr le terrorisme aveugle de poseurs de bombes qui tue des innocents est criminel. Mais pas plus que des bombardements tout aussi aveugles. Que les uns soient faits par des artisans qui le font individuellement dans la clandestinité ne rend pas leur résultat plus abject que lorsque c'est fait par l'armée d'un puissant pays utilisant toutes les ressources de sa technologie (et cependant tout aussi clandestinement d'ailleurs).

A l'heure actuelle, les puissances impérialistes ne sont pas à même d'aller occuper les quatre coins de la planète comme elles le faisaient encore au début du siècle. Les peuples coloniaux en révolte leur ont démontré que ce n'était pas si facile.

Alors les grands pays utilisent le terrorisme. Mais le leur, les bombardements et les blocus. Parce que oui, le blocus, ne l'oublions pas, cela a servi pendant des années et des années contre l'URSS d'abord puis des dizaines d'années plus tard, contre la Chine puis contre Cuba et le Nicaragua pour les faire céder en les étranglant et faire croire que leurs régimes économiques n'étaient pas viables.

En ce qui concerne l'Irak, les Etats-Unis ne se sont pas sentis en situation d'occuper le pays et de renverser Saddam Hussein. Car la dictature de Saddam les sert comme elle sert la France, l'Angleterre ou l'Allemagne. La dictature irakienne est un besoin pour les grandes puissances car elle tient sous son joug un certain nombre de peuples dont les Kurdes et les Chiites. Personne dans les grandes puissances ne saurait par qui remplacer Saddam Hussein si sa dictature venait à disparaître. Aussi il n'est pas question de le faire tomber pour le moment. Car non seulement le pays risquerait d'exploser comme la Yougoslavie, mais la Turquie voisine, qui opprime elle aussi les Kurdes mais qui est alliée des USA, pourrait alors exploser à son tour.

Mais ne croyons pas que l'impossibilité où les grandes puissances se trouvent à l'heure actuelle d'aller faire la guerre aux quatre coins du monde, soit quelque chose de définitif.

On parle de grands travaux dans tout le monde occidental pour relancer l'économie. Mais n'oublions pas que le travail qu'on pourrait offrir un jour aux armées de chômeurs des puissances industrialisées, soit purement et simplement l'armée et la guerre.

Les Tomahawks de Clinton ne sont pas là que pour faire oublier l'échec de sa politique économique, ils en sont la conséquence et ils sont là pour rappeler, beaucoup plus au peuple américain qu'aux Irakiens, que l'impérialisme porte toujours la guerre en lui.

ÉDITORIAL DES BULLETINS D'ENTREPRISES DU 28 JUIN 1993

Le numéro 55 de la LUTTE DE CLASSE est paru

Au sommaire

De reprise en récession, l'économie capitaliste en crise ruine la société

Les élections générales en Espagne : succès pour le PSOE ou nouvel échec pour la droite ?

A propos de la grève de mai 1968.

Envoi contre 12 F en timbres

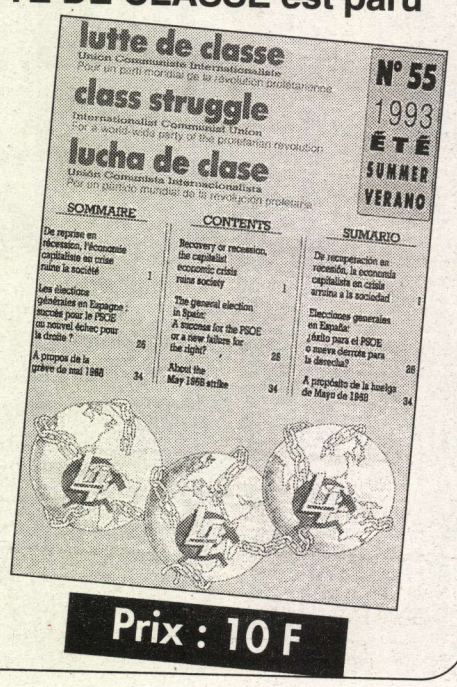

Prix : 10 F

Zaïre

MOBUTU EN VOIE D'ÊTRE REMIS EN SELLE

A Kinshasa, capitale du Zaïre, beaucoup n'ont pour manger qu'une tartine arrosée d'une "sucrée", une boisson non alcoolisée genre soda. Pendant ce temps-là, les responsables de cette misère, les puissances occidentales, les Etats-Unis, la France et la Belgique, notamment, ainsi que le dictateur Mobutu continuent de jouer une partie politique dont le résultat pourrait bien être le... maintien de Mobutu à la tête de l'Etat.

En effet, la dernière mutinerie militaire lui avait donné le prétexte pour réduire l'influence de son principal adversaire Etienne Tshisekedi, que l'on appelle aussi "E.T.". Formellement, il y a actuellement deux gouvernements, deux Premiers ministres (l'autre est Faustin Burindwa, un homme de Mobutu), deux monnaies et deux Parlements. Et dans certains organismes internationaux, comme l'OMS, il n'est pas rare de trouver deux représentants du Zaïre.

Mais, si les grandes puissances tiennent un langage qui pourrait induire que les jours de dictature de Mobutu sont comptés, ce que renforce encore la "recherche" effectuée par divers pays sur le patrimoine détenu à travers le monde par Mobutu, et la menace vaguement agitée de le saisir, dans les faits celles-ci continuent finalement de le soutenir. Selon un texte du Quai d'Orsay, le gouvernement français estime la solution "E.T." *"politiquement inacceptable et ethniquement déséquilibrée"*. En clair, il craint que lui donner le pouvoir déclenche une guerre civile. Aussi les pays occidentaux continuent-ils de reconnaître les ambassadeurs appointés par Mobutu. Et les organismes internationaux aussi, car à travers la fortune personnelle de Mobutu, le Zaïre (c'est la même caisse!) acquitte ses cotisations aux unes et aux autres... La possession de ce "nerf de la guerre" donne certainement un avantage politique à Mobutu.

Le 12 mai dernier, le responsable pour l'Afrique de Bill Clinton a donné son feu vert à une tentative de réconciliation avec Mobutu. Bref, les grandes puissances impérialistes, discrètement, mettent tout en œuvre pour maintenir un vieux dictateur derrière le paravent du multipartisme. C'est ça le monde libre.

J.F.

Maroc

HASSAN II OCTROIE DES ÉLECTIONS

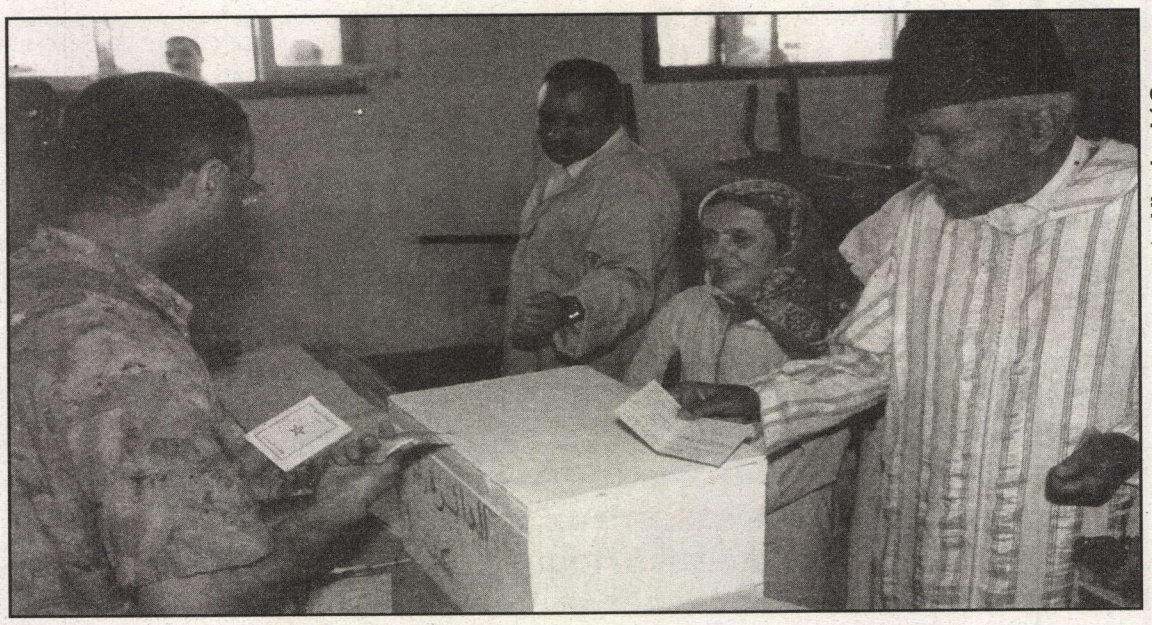

Vioujard / Gamma

Hassan II a décidé, il y a quelques semaines, d'organiser des élections législatives. Voilà neuf ans qu'elles n'avaient pas eu lieu. Le prétexte était que la guerre au Sahara se poursuivait. Celle-ci n'est toujours pas réellement terminée. Des centaines de Saharaouis croupissent dans les geôles du roi ainsi que bon nombre de prisonniers politiques. Mais "Sa Majesté" qui ambitionne de se faire admettre au sein de l'Europe et des démocraties occidentales a jugé opportun de redonner un coup de badigeon démocratique à la façade d'un régime qui s'est illustré encore cette année par le scandale de Tabet, ce commissaire corrompu que la justice a finalement dû sanctionner pour avoir violé des dizaines de femmes et d'enfants en détention.

Ces élections n'ont, semble-t-il, guère fait illusion auprès de la population qui s'est abstenue massivement, au moins dans les grandes villes. Elles se sont illustrées par le lot habituel d'exactions, d'arrestations de candidats jugés trop remuants. La participation a été plus forte dans les villages, où la population est plus encadrée par les féodaux locaux et où les partis de la majorité actuelle ont maintenu leurs positions. Malgré cela le taux de 40 % d'abstentions tranche sur les résultats du récent référendum de septembre dernier où le roi s'était offert 98 % de suffrages en faveur de sa réforme constitutionnelle. Et la majorité est passée aux partis d'opposition, le parti nationaliste Istiqlal et l'Union Socialiste des Forces Populaires qui présentaient des candidats uniques, alors qu'ils avaient boycotté le précédent référendum. Deux femmes, présentées par ces partis, sur trente-trois candidates, ont été élues, pour la première fois dans ce pays. C'est principalement la population des grandes villes, Casablanca, Rabat, Fès et Marrakech, qui a voté pour les partis d'opposition. Du côté des petits partis d'opposition, le PPS passe de deux à six sièges et l'OADP de un à deux élus. Il reste difficile d'augurer de grands changements de ce scrutin, parce que, outre que le Parlement n'a aucun pouvoir, même si les élections n'ont pas été entièrement fabriquées comme il est de coutume dans ce pays, le roi peut pratiquer l'alternance et donner l'ombre du pouvoir à l'opposition loyale. Il sait, pour l'avoir déjà pratiqué, que c'est une façon de la rendre encore plus docile à ses volontés.

Le fort taux d'abstention et le fait que les suffrages exprimés se soient portés, dans les villes, sur l'opposition marque sans doute un certain mécontentement populaire. Dans ce pays où, sur 26 millions d'habitants, près du tiers, 8 millions, vivent en dessous du seuil de pauvreté, où le chômage est endémique, où la jeunesse ne rêve que de fuir à l'étranger, le résultat du scrutin est sans doute en deçà de ce que ressent la population à l'égard d'un régime qui favorise la richesse excessive de quelques-uns, au détriment d'une population cantonnée dans la misère quotidienne. La sécheresse de ces deux dernières années a accru encore le phénomène et précipité de nouveau des milliers de gens vers les bidonvilles de Casablanca, de Fès ou de Marrakech, où les femmes continuent à faire la queue devant l'unique point d'eau, à deux pas de palais et de villas magnifiques avec piscines, gazons toujours verts et fontaines jaillissantes. Alors ces élections ne changeront sans doute rien à la situation de la population et n'empêcheront pas que la colère explose, comme elle l'a déjà fait à de multiples reprises par le passé.

Cécile BERNIER

La grande mosquée de Casablanca

TOUT UN SYMBOLE

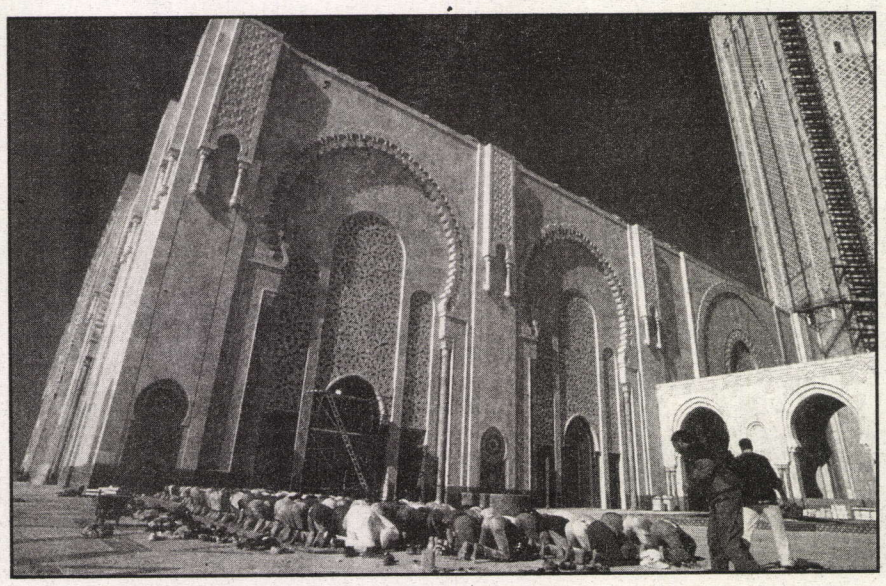

Tréal / Gamma

Bouygues peut se frotter les mains : la grande mosquée de Casablanca, la plus grande du monde après celle de La Mecque, est pratiquement achevée. Le roi a annoncé son inauguration le 30 août prochain. TF1 et la presse stipendiée, chère au cœur et à la bourse d'Hassan II, ne manqueront pas de fêter l'événement. Dans ce pays où le nécessaire, hôpitaux, écoles, manque à la population (il y a 50 % d'analphabètes), Hassan II dans sa mégalomanie a voulu laisser une trace de son règne à la hauteur de sa renommée. 300 000 mètres carrés de marbres, de mosaïques, de bois précieux sculptés à la main par 6 000 artisans recouvrent le tas de béton vendu par Bouygues qui s'étale sur près de 10 hectares en bord de mer. A défaut de pain, le roi, qui est aussi Commandeur des croyants, compte peut-être sur l'opium religieux pour calmer la colère populaire. Mais comme ce cadeau somptueux a été cher payé, par la population qui s'est fait racketter par une souscription publique obligatoire pour l'occasion, il est possible que cette mosquée, si fastueuse soit-elle, éveille plus d'un mauvais souvenir à l'égard de ce régime de voleurs.

C.B.

Algérie

Attentats islamistes

TROIS INTELLECTUELS ASSASSINÉS

Mardi 22 juin un universitaire algérien, Mohamed Boukhobza, était égorgé à son domicile devant sa famille. Au cours du même mois, deux autres intellectuels algériens avaient été tués par des terroristes, selon toute vraisemblance islamistes : l'écrivain et journaliste Tahar Djaout et un professeur de médecine, Mahfoud Boucebsi, poignardé à l'entrée de son hôpital.

Si l'on y rajoute les trois victimes d'attentats du mois de mars dernier, le directeur du ministère de la Formation professionnelle Hafidh Senhadri, l'universitaire et ancien ministre de l'Enseignement supérieur Djillali Lyabès, et le médecin Laadi Flici, cela porte à six le nombre d'intellectuels algériens abattus récemment.

Plus encore que les multiples attentats contre des policiers, militaires et quelques juges ou procureurs (un président de tribunal à Bougara, près d'Alger, a été abattu dans la nuit du 14 au 15 juin) qui font en quelque sorte partie de la guerre que se livrent groupes armés intégristes et forces de répression depuis l'arrêt des élections et la dissolution du FIS, l'assassinat de personnalités civiles, médecins ou universitaires connus, donne une image du type de dictature que rêvent d'imposer les dirigeants islamistes. Au nom de la religion, cette dictature ne tolérerait aucune liberté de pensée.

Ces derniers attentats ont de quoi révolter. Mais il ne faudrait pas croire qu'ils rendent les islamistes impopulaires auprès des milieux auxquels ils s'adressent. Bien au contraire.

C'est que les victimes des derniers attentats peuvent apparaître aux yeux d'une grande partie des couches pauvres, aux yeux des jeunes chômeurs des banlieues d'Alger, de Blida, de Constantine ou de Chlef, comme appartenant à la caste des privilégiés et comme des défenseurs de fait du régime en place.

Nombre d'entre eux, d'ailleurs, en étaient des représentants effectifs puisqu'on compte parmi les victimes des récents attentats un ancien ministre et un chef de cabinet ministériel. Quatre sur six, Senhadri, Lyabès, Flici et Boukhobza, étaient membres du CCN (Conseil Consultatif National), cette sorte d'assemblée de notables nommée par le HCE (Haut Comité d'Etat qui tient lieu de présidence) en remplacement de l'Assemblée nationale dont l'élection a été interrompue par l'armée, pour cause de victoire électorale islamiste. Et l'écrivain Tahar Djaout, directeur d'un nouvel hebdomadaire, *Rupture*, avait été auparavant pendant des années journaliste à *Algérie Actualité*, un journal à l'époque proche de la présidence de la République.

Dans une interview donnée au journal *Libération* après l'assassinat de Boukhobza, l'écrivain algérien Rachid Mimouni affirme que, si les intellectuels sont aujourd'hui la cible des tueurs islamistes, c'est parce que *"ce sont les intellectuels, et non pas le pouvoir, qui constituent l'unique rempart contre une victoire de l'intégrisme en Algérie"*.

Bien piètre rempart, qui a tout l'air d'un leurre. Car un certain nombre de ces intellectuels ne contestent le pouvoir actuel que pour lui reprocher d'être par trop enclin au compromis avec les islamistes, demandant à l'armée plus de fermeté à leur égard.

De fermeté dans la répression, elle n'en manque pas : chasse aux islamistes, ratissages des quartiers. Plusieurs fois par semaine on lit dans la presse : *"Cinq terroristes abattus"* ici, *"Un terroriste mis hors d'état nuire"* là. Sur une période d'un mois, du coup de feu tiré sur Djaout fin mai aux coups de poignard sur Boukhobza fin juin, les informations publiées dans la presse rapportent la mort de 25 islamistes tués au cours des opérations de la police et de l'armée. Et c'est dans les quartiers pauvres, bien sûr, que s'effectuent tous ces ratissages.

Oui, c'est bien cela le leurre. Car, que l'armée ait les moyens ou pas de mettre fin à la vague d'attentats intégristes et plus encore à l'existence du courant qu'ils représentent dans l'opinion, qu'elle en ait la volonté ou pas (en supposant même que la cohésion de cette armée soit encore suffisante pour avoir une

Austérité d'enfer pour paradis fiscal

Le Premier ministre algérien Belaïd Abdessalam et le ministre français de l'Industrie Gérard Longuet, en visite à Alger à la mi-juin dernier, ont fait bon ménage. Le ministre français a annoncé le déblocage prochain du crédit d'un milliard de francs, dèjà promis à l'Algérie par Bérégovoy, et qui devrait servir à financer l'importation de médicaments et de voitures. Le chef du gouvernement algérien, lui, donnait primeur au ministre français du projet de code des investissements qu'il entend promulguer prochainement et destiné à attirer les placements de capitaux en Algérie.

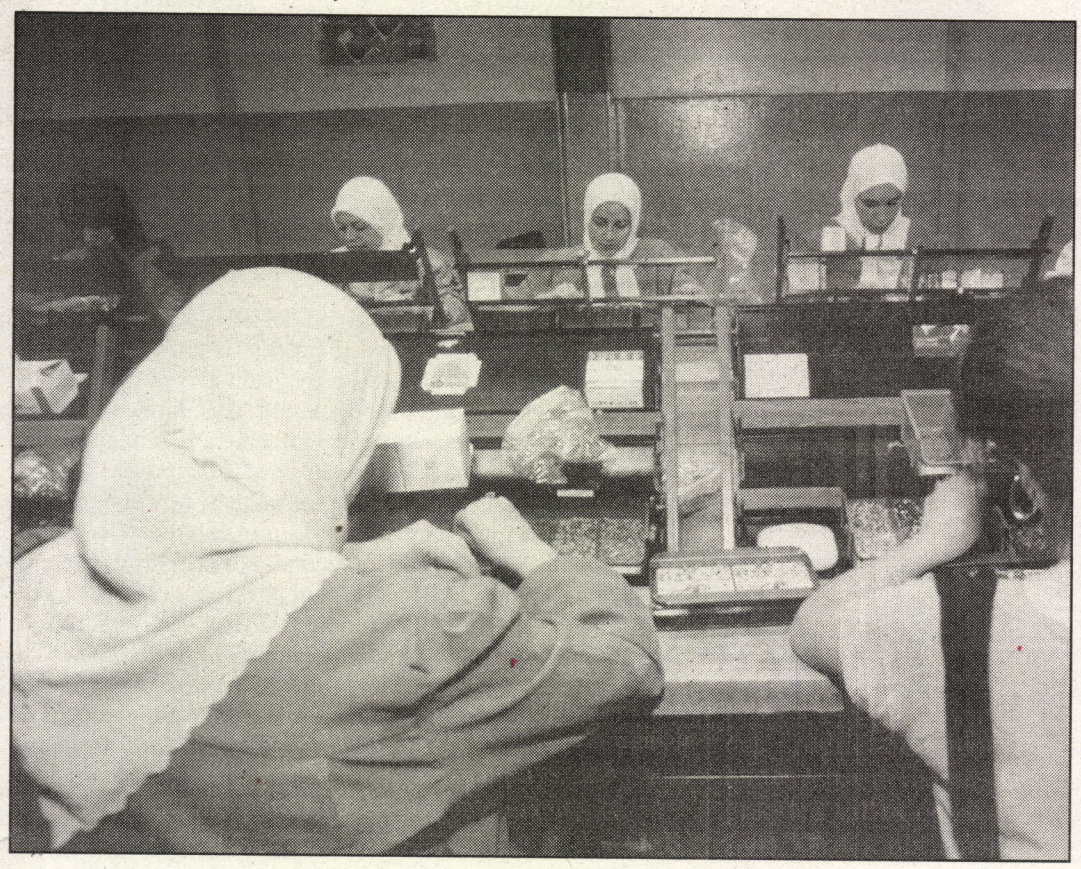

Nacerdine Zebar/Gamma

Dans une usine d'électronique à Sidi-Bel-Abbès

Donnant-donnant, pourrait-on dire, si les dons n'étaient pas destinés dans les deux cas, de fait, aux mêmes. Le prêt accordé à l'Algérie est en premier lieu aussi un marché offert aux trusts pharmaceutiques et aux constructeurs automobiles français qui se placeront ainsi comme fournisseurs. Le nouveau code des investissements dont le gouvernement algérien a rendu les grandes lignes publiques au lendemain de la visite de Longuet, est une somme de cadeaux à tous les capitalistes qui voudraient bien venir faire des affaires en Algérie.

L'Algérie n'innove pas. Elle ne fait que suivre la voie déjà empruntée par bien d'autres gouvernements du Tiers Monde, et tracée un peu partout par le FMI : faire de leur pays un paradis fiscal. A tout investisseur en Algérie, le nouveau code des investissements accordera notamment l'exemption de la taxe foncière sur les immeubles, la franchise de la TVA et l'exonération pour cinq ans de l'impôt sur les bénéfices. Dans les régions d'Algérie dites "à promouvoir", les capitalistes qui s'installeraient auraient droit en prime à la prise en charge par l'Etat algérien des travaux d'infrastructure, et à une exonération d'impôts pendant dix ans. Et en plus, l'Algérie devrait créer un certain nombre de "zones franches", comme il y en a déjà dans bien d'autres pays sous-développés, où les entreprises étrangères pourraient venir exploiter la main-d'œuvre locale, sans aucun impôt ni taxe, pour réexporter ensuite les marchandises pro-

Siadali/Gamma

Le cercueil de M'Hamed Boukhobza.

telle volonté), l'armée ne peut pas constituer ce rempart des libertés, ce sauveteur des droits démocratiques. Bien au contraire. Et, avec ou sans les islamistes, c'est contre toutes les couches pauvres, contre les opprimés, contre les luttes ouvrières que l'armée établit toujours sa dictature.

S'il peut y avoir un rempart à la montée intégriste en Algérie, ce ne peut être que la lutte des opprimés et exploités du pays contre les effets de cette crise, contre la misère ; une lutte qui pourrait donner à la jeunesse un espoir bien plus concret, plus réel et plus grand qu'Allah.

Olivier BELIN

Gamma

L'armée dans Alger.

duites (elles seraient néanmoins autorisées à en vendre jusqu'à 20 % sur place).

Ajoutons au tableau que le gouvernement algérien est toujours en négociation avec le FMI sur une nouvelle dévaluation de 50 % de la monnaie (le dinar) : le FMI la voudrait immédiate ; le gouvernement algérien voudrait pouvoir la réaliser progressivement, étalée sur deux ans. L'objectif est de toute façon de faire plus ou moins rapidement chuter le cours officiel du dinar (aujourd'hui d'un peu plus de 4 pour 1 franc) grosso-modo jusqu'à son cours au marché noir qui tourne autour de 10 dinars pour 1 franc. Le SMIC algérien est de 3 000 dinars, soit 700 F au cours officiel, mais serait de 300 F par mois au cours auquel il est prévu de faire chuter la monnaie algérienne.

Avec un prix aussi bas pour une main-d'œuvre qui est exactement la même que celle qu'ils font actuellement travailler en France, le déplacement pourrait commencer à valoir autant le coup pour les entrepreneurs européens, qu'un déplacement d'usine en Thaïlande ou en Indonésie, la distance en moins. Exactement comme on a pu voir depuis quelques années des entreprises nord-américaines non seulement déplacer une part croissante de leur production au Mexique mais même y faire revenir des usines qu'ils avaient implantées précédemment en Asie, après qu'on a imposé à ce pays des plans d'austérité draconiens.

O. B.

Turquie

LA RÉPRESSION AU KURDISTAN ET LES ACTIONS DE PROTESTATION DU PKK

Le 24 juin, l'organisation nationaliste kurde PKK (Parti des Travailleurs du Kurdistan) a organisé des actions de commando dans certaines grandes villes d'Europe, telles que Munich, Marseille, Berne, Genève, etc. A Berne, l'attaque de l'ambassade de Turquie s'est soldée par un mort, un militant du PKK, et un blessé grave, suite à des échanges de coups de feu entre le personnel de l'ambassade et les militants du PKK.

Par ces actions, le PKK cherchait sans doute à briser le mur du silence qui se fait autour des massacres et de la répression exercée par l'armée d'Ankara dans les régions kurdes de Turquie.

En effet, depuis plusieurs semaines, dans le sud-est de la Turquie, des opérations de répression ont eu lieu, qui se sont déjà soldées par plusieurs dizaines de villages rasés, plusieurs centaines de personnes tuées, des tortures... Aux actions du PKK, l'armée turque répond par un terrorisme d'Etat à grande échelle. On parle même de l'imminence d'une opération de grande envergure qui viserait à écraser complètement le PKK, mais aussi, à travers lui, toute envie de la population kurde de Turquie de s'affirmer en tant que telle.

On ne peut que se sentir solidaire du peuple kurde, qui subit depuis des décennies l'humiliation de l'armée et des autorités turques. Bien sûr, malgré son sigle à faucille et marteau, le PKK, qui a opté pour la lutte armée sous forme de guérilla depuis 1984, n'a rien d'une organisation qui représente les intérêts des travailleurs kurdes. Cette direction nationaliste, qui comme bien d'autres a puisé dans les méthodes staliniennes, ne demande aux travailleurs kurdes que d'être des exécutants de sa politique, en donnant une partie de leur salaire de gré ou de force et en quittant les usines pour *"rejoindre la guérilla"*, organisation sur laquelle les travailleurs n'ont aucun contrôle et qui n'est en rien une organisation révolutionnaire prolétarienne.

Dans certaines régions rurales où ces dernières années des propriétaires féodaux ont quitté leurs domaines pour les grandes villes et où les paysans kurdes ont saisi l'occasion pour occuper les terres, ils se sont trouvés face aux cadres du PKK qui leur ont expliqué qu'il ne fallait pas occuper ces terres car *"elles appartenaient à des Kurdes comme eux"*. Leurs propriétaires avaient accepté de payer un "impôt" au PKK et avaient ainsi obtenu la protection de leurs biens par ce "parti des travailleurs" !

Le PKK a sans doute constaté ces derniers temps que sa progression marquait le pas. D'autre part, il espérait sans doute par l'intermédiaire de Talabani (dirigeant kurde de l'Irak du nord et homme de confiance des pays impérialistes, surtout les USA), se voir concéder une petite place sur l'échiquier politique de la Turquie. Une partie de la classe politique turque a cru ou fait semblant de croire que cette solution politique associant d'une façon ou d'une autre le PKK serait possible. Fondant son espoir là-dessus, le PKK avait déclaré un "cessez-le-feu" unilatéralement le 20 mars, prolongé le 16 avril bien que l'armée turque ait continué ses opérations militaires.

Aujourd'hui, face à la reprise de l'attaque généralisée de l'armée, le PKK se retrouve le dos au mur. C'est sans doute la raison des opérations menées le 24 juin en Europe. Et dans les semaines qui viennent, le PKK aura peut-être de nouveau recours à ce genre d'actions. Malheureusement, il est probable qu'elles ne changeront rien à la complicité des dirigeants impérialistes avec le régime d'Ankara. Par ailleurs, en s'en prenant aux institutions turques, elles risquent surtout de créer pour la bourgeoisie turque une situation favorable pour creuser un fossé entre Turcs et Kurdes.

C'est pourtant de ce côté-là, et en particulier du côté de la classe ouvrière turque, que le peuple kurde pourrait en priorité trouver des alliés. Mais ce n'est visiblement pas ce que vise le PKK.

Julien SILVA

Alain Morvan/Gamma

Le consulat de Turquie à Genève..

Nigeria

Parler de parodie électorale, à propos des élections présidentielles qui se sont déroulées le 12 juin au Nigeria, serait peu dire. D'ailleurs, à peine terminé, ce scrutin, qui était le premier depuis dix ans, a été de fait aussitôt annulé. Si le régime parle aujourd'hui, en partie en réponse aux remontrances des puissances occidentales, d'en organiser un autre dans les semaines qui viennent, il ne faut sûrement pas s'attendre à autre chose qu'à une nouvelle parodie "démocratique", tout au plus destinée à permettre aux militaires de désigner leurs successeurs au pouvoir.

UNE SINISTRE PARODIE ÉLECTORALE SUR FOND DE CRISE SOCIALE

Cela faisait sept ans que le président Babangida, venu au pouvoir en août 1985 à la suite d'un coup d'Etat militaire, parlait de ces élections. Et cela faisait sept ans, que d'année en année, il les reculait. Cette année, il a fini par les organiser, promettant même le retour de l'armée dans ses casernes le 27 août, jour anniversaire de la prise de pouvoir des militaires.

Mais les prétentions "démocratiques" de Babangida n'auront pas duré plus de 48 heures, le temps de trouver un tribunal prêt à interdire la publication des résultats du scrutin sous le prétexte, entre autres, que l'un des candidats n'aurait pas dû voter, étant arrivé en retard au bureau de vote... Cela fait, il ne restait plus à Babangida qu'à faire durer les choses quelques jours, le temps que soit dépassé le délai fatidique de huit jours passé lequel, aux termes de la loi nigériane, le scrutin est automatiquement invalidé si ses résultats n'ont pas été rendus publics.

Voilà comment une loi destinée à empêcher le truquage des résultats électoraux par le régime en place peut être utilisée pour... annuler un scrutin, légitime ou pas.

DES MILLIARDAIRES "CANDIDATS DU PEUPLE"

Il est vrai que, de toute façon, le scrutin du 12 juin n'offrait pas grand choix aux électeurs nigérians. En 1989, lors de la "légalisation" des partis politiques par le régime, celui-ci avait décrété que... leur nombre serait réduit à deux, qu'il avait désignés lui-même. Il s'agit du Parti Social-Démocrate (SDP) et de la Convention Nationale Républicaine (NRC). Ce sont ces deux partis qui étaient donc les deux seuls à pouvoir présenter des candidats aux élections du 12 juin, le SDP avec Mashood Abiola et le NRC avec Bashir Tofa.

Si les différences politiques entre les deux protagonistes ne sautent guère aux yeux, en revanche on ne peut ignorer ce qu'ils ont en commun - ils sont tout deux milliardaires. Abiola siège dans une multitude de conseils d'administration de grandes sociétés, dont celui d'ITT-Nigeria qu'il préside et celui de Concord Newspapers, le premier groupe de presse du pays, qu'il contrôle. Quant à Tofa, banquier de son état, il est l'une des plus grosses huiles de la puissante industrie pétrolière du pays.

Ce qui n'a pas empêché les candidats de dénoncer avec véhémence la corruption de la vie économique nigériane, corruption à laquelle ils doivent pourtant l'un et l'autre une bonne part de leur fortune.

Qui s'étonnera dans ces conditions que le taux de participation aux élections ait à peine dépassé les 40%, et encore suivant les estimations les plus optimistes ?

LES INQUIETUDES DES PUISSANCES OCCIDENTALES

Après avoir vanté avec enthousiasme, tout au long de la campagne électorale, le *"vent de démocratie"* soufflant au Nigeria, les puissances occidentales ont eu l'air pour le moins ridicules quand le "démocrate" Babangida leur a fait un pied de nez en invalidant le scrutin. Elles ont aussitôt menacé la dictature de sanctions économiques et militaires. Les officiers nigérians en cours d'entraînement dans l'armée britannique ont été priés de prendre des vacances illimitées au pays et la Banque Mondiale a fait savoir que plusieurs milliards de dollars de crédits américains étaient gelés jusqu'à nouvel ordre.

Car cela fait longtemps que le Nigeria est un sujet d'inquiétude dans les capitales occidentales. Tout le monde se rappelle la meurtrière guerre du Biafra, en 1967-69, qui avait fait près de deux millions de morts lorsqu'une partie du Nigeria avait choisi la sécession contre le régime mis en place au moment de l'indépendance. Une guerre qui s'était nourrie en grande partie des antagonismes ethniques sur lesquels le colonialisme britannique avait assis son pouvoir auparavant.

Depuis, le Nigeria a connu une période de relative prospérité, en particulier grâce au boom des prix pétroliers des années 70. Mais ce boom a pris fin depuis longtemps. Et sur le fond de crise économique et de misère sociale qui domine de plus en plus la vie sociale du pays, les risques d'explosion, y compris le retour des tensions ethniques, sont de plus en plus menaçants.

Ceci, bien entendu, est ni plus ni moins la situation dans laquelle se trouvent, à un degré ou un autre, tous les pays africains. A ceci près qu'avec 88 millions d'habitants, le Nigeria est le plus peuplé des pays d'Afrique noire, Afrique du Sud incluse, et qu'il est depuis longtemps un pôle d'attraction pour les mains-d'oeuvre migrantes de tous les pays voisins. Si une explosion venait à se produire au Nigeria, on sait déjà depuis la guerre du Biafra quelle importance elle pourrait revêtir au Nigeria même, mais aujourd'hui, ses contrecoups pourraient aller loin au-delà de ses frontières, et toucher une partie importante de l'Afrique noire. Et c'est bien cela qui inquiète l'impérialisme.

LE POURRISSEMENT DE LA VIE SOCIALE

On est en effet très loin aujourd'hui du soi-disant "miracle économique" nigérian dont les gouvernants anglais s'attribuaient encore le mérite il y a une quinzaine d'années.

Ce qu'il en reste de ce "miracle", c'est par exemple Lagos-Island, le quartier des affaires à l'occidentale de la capitale Lagos. Là, c'est la prospérité. Mais une prospérité parasite qui s'est développée sur le pillage des richesses du pays (on estime que 60% du pétrole produit au Nigeria est vendu "au noir") mais surtout, depuis le milieu des années 80, sur la spéculation financière. D'une dizaine il y a quinze ans, banques et succursales de banques (car la plupart des grandes banques internationales participent au festin) sont aujourd'hui plus de deux cents. Et toutes vivent du même racket, car il n'y a pas d'autres mots, celui de la spéculation sur la dette extérieure du pays.

Et ce parasitisme fait vivre, et bien vivre, une petite minorité de très riches bourgeois, dont la richesse a été décuplée à l'ombre du pouvoir militaire, grâce également à la corruption qu'il a élevée au rang de mode de gouvernement.

A côté de cela, l'inflation atteint 100% par an, la typhoïde sévit dans la capitale où le courant électrique ne fonctionne que douze heures par jour, et encore les bons jours. Là où le pétrole avait apporté une relative amélioration aux conditions de vie de la population, le chômage s'est réinstallé à une échelle inconnue jusqu'alors et les bidonvilles ont tout envahi, faisant de Lagos la plus grande agglomération urbaine de toute l'Afrique noire.

Et, sous prétexte de faire la chasse aux étrangers illégaux, qui traditionnellement font toutes sortes de métiers de colportage et autres dans les grandes villes du Nigeria, l'ensemble de la population pauvre doit subir en plus les descentes terroristes de l'armée qui entretient ainsi un climat permanent d'insécurité.

Alors oui, lorsque les pauvres, c'est-à-dire l'écrasante majorité de la population, comparent les conditions qui leur sont imposées à celles des privilégiés de Lagos-Island, ils ne peuvent que voir de bonnes raisons de se révolter. Et c'est bien là la principale cause d'inquiétude des puissances impérialistes, en même temps que le principal espoir du prolétariat nigérian.

François ROULEAU

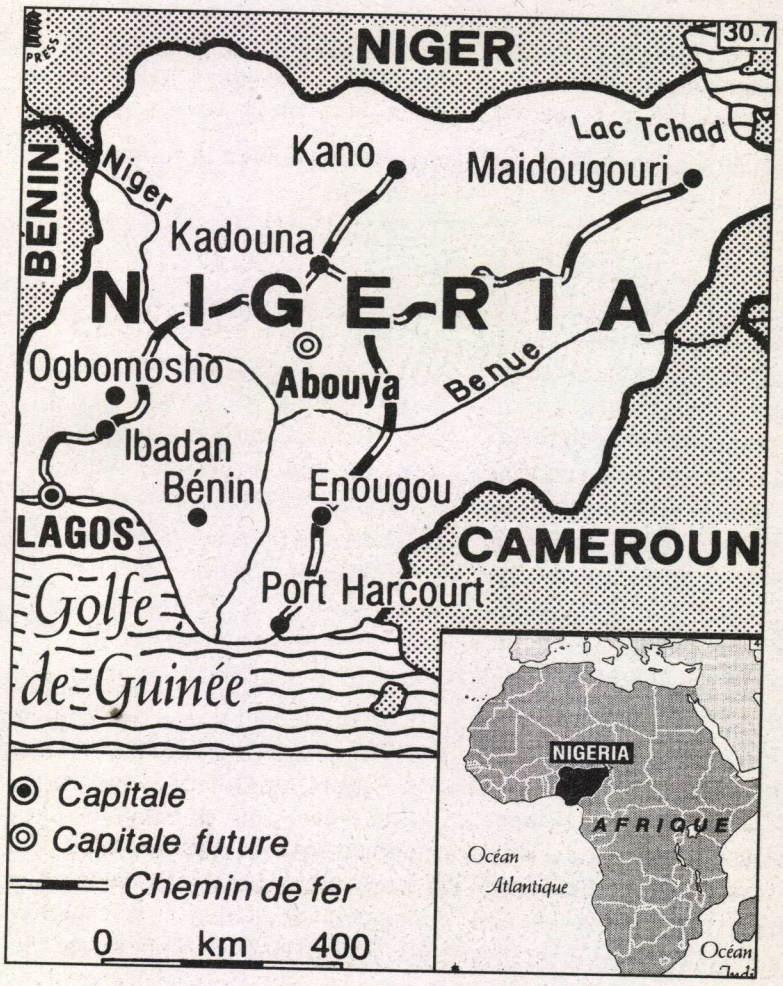

Rennes

AFP

DES ÉCONOMIES CRIMINELLES FONT 19 MORTS DANS L'INCENDIE D'UNE CLINIQUE PSYCHIATRIQUE

La clinique psychiatrique de Bruz, à proximité de Rennes, est un établissement privé construit en 1959. Il y a quelques années, il avait déjà défrayé la chronique à propos de facturation d'ordonnances et de soi-disant visites médicales que la Sécurité sociale le contestait.

Depuis deux ans, les dirigeants ont changé et l'établissement a été racheté par Médifutur, une filiale du groupe Générale des Eaux. La clinique dispose de 74 lits dont 64 étaient occupés quand le feu s'est déclaré, vers une heure du matin, le vendredi 25 juin.

L'incendie, dont le bilan à ce jour est de 19 morts et 34 blessés, s'est propagé très vite dans cette construction ancienne qui n'était équipée d'aucun des systèmes de sécurité obligatoires sur des bâtiments plus récents.

Le préfet d'Ille-et-Vilaine a reconnu : *"La clinique ne disposait pas de système d'alarme, de détecteurs de fumée, de porte pare-feu et d'escalier extérieur."*

Mais selon lui : *"Ces équipements ne sont pas obligatoires pour cet établissement d'une capacité d'accueil limitée à 72 lits. De surcroît, la clinique était ancienne, elle n'était pas soumise aux arrêtés de 1980 et 1989"* !

En fait, plus les bâtiments sont anciens et sensibles à un éventuel incendie moins la réglementation exige de normes de sécurité. Le même préfet a indiqué que la clinique n'avait pas reçu la visite de la Commission départementale de Sécurité depuis 1984, alors que ces visites devraient avoir lieu au moins tous les trois ans.

Il a ajouté : *"Si on s'y tenait, il faudrait procéder au total à 8 600 contrôles et si on appliquait les règles de sécurité modernes à l'ensemble des établissements qui reçoivent le public, il faudrait en fermer 90 à 95%"* !

Le directeur des Affaires sanitaires et sociales a affirmé quant à lui qu'en matière de sécurité *"il n'y a pas de normes particulières aux cliniques psychiatriques autres que celles appliquées aux établissements ouverts au public."*

Et comme personne ne les obligeait à le faire, les responsables de cette clinique privée à but lucratif n'ont pas installé les équipements de sécurité jugés aujourd'hui indispensables.

Tous les témoignages affirment la vétusté et le caractère dangereux de cet établissement. Cette situation était aggravée par la faiblesse des effectifs. *"La nuit, on était bouclé"*, raconte un ancien malade, *"le soir à 22 heures, c'était direction l'infirmerie pour prendre les tranquillisants. Nous étions assommés. Je n'ai jamais si bien dormi que là-bas. Comment voulez-vous que les patients réagissent quand il y a le feu ? J'ai même vu des malades s'endormir une cigarette à la bouche."*

Et la nuit de l'incendie, il y avait à la clinique un interne en médecine, une veilleuse et le gardien et son épouse pour 64 malades ! La veilleuse est d'ailleurs décédée en portant secours aux hospitalisés.

Après le drame trois ministres, Simone Veil, Alain Madelin et Pierre Méhaignerie, se sont rendus sur place. Simone Veil a déclaré que ce drame épouvantable *"pose des problèmes que nous ne pouvons éluder"*.

Comme si la cause principale de ce drame n'était pas la course au profit où l'argent passe avant la sécurité des malades.

Et les mesures d'austérité sur la Santé prises par Simone Veil comme par ses prédécesseurs ne peuvent qu'augmenter le risque de voir de nouvelles catastrophes se produire !

Trailor - Lunéville (Meurthe-et-Moselle)

NOUVELLE VAGUE DE LICENCIEMENTS

En février, 200 suppressions d'emplois avaient eu lieu chez Trailor-Lunéville, dont moins d'une centaine de licenciements secs.

Le 23 juin la direction a annoncé une nouvelle charrette de 97 licenciements. Cette annonce doit être faite officiellement au CE du 2 juillet prochain, et serait effective au 23 juillet... à la veille des vacances.

La direction a choisi une attitude particulièrement arrogante, qui est dans l'air du temps, depuis le dernier plan de licenciements : après le refus de l'Inspection du Travail d'accepter le licenciement de six délégués CGT la direction avait licencié six autres travailleurs, choisis dans les ateliers où les délégués CGT étaient réintégrés. Et aujourd'hui elle veut aller vite et n'y est pas allée avec le dos de la cuillère car, en même temps qu'elle annonçait les licenciements, elle faisait savoir aussi que ceux qui resteraient devraient subir une baisse des salaires. Par ailleurs elle agitait la menace que, s'il y avait un conflit social, la boîte serait purement et simplement fermée.

La CGT a appelé le lendemain à une assemblée générale qui a réuni 30 travailleurs, écœurés, révoltés et un peu assommés par cette nouvelle charrette qui arrive. La CGT revendique une nouvelle politique industrielle, réclame une réduction des délais de livraison et l'amélioration de la qualité. C'est dire qu'elle se place entièrement sur le terrain d'une meilleure gestion de l'entreprise. Elle réclame de la direction qu'elle prenne en compte ses propositions.

Bien évidemment la direction n'en a rien à faire : elle affirme publiquement que les actionnaires veulent qu'il n'y ait plus de pertes d'ici la fin de l'année. Alors, produire plus ou moins ou différemment n'est pas son problème. Son unique problème est de faire des bénéfices.

Et chez Trailor ils en ont l'habitude : jusqu'en 1992 Trailor et la SESR (holding qui regroupe plusieurs producteurs de semi-remorques comme Fruehauf, Benalu...) ont fait de gros bénéfices : 4,74 milliards de centimes pour la holding SESR en 1991. D'ailleurs le conseil d'administration de Trailor de juin 1992, qui clôturait l'exercice 1991, a versé aux actionnaires plus de 2 milliards de centimes de dividende... un mois avant l'annonce du dernier plan de licenciements !

Les pertes annoncées actuellement (60 millions de francs) sont dérisoires par rapport aux milliards de profits engrangés au cours de 7 années ininterrompues de résultats bénéficiaires.

Leurs profits ou nos payes ? C'est l'alternative aujourd'hui. Et mardi 29 juin une première manifestation, à la sortie de l'usine, de 200 travailleurs montrait qu'une fraction des travailleurs n'a pas envie de se laisser licencier sans réagir.

Correspondant LO

Manifestation de soutien à Trailor, à Lunéville, le 19/12/1992.

LO

Centre régional de transfusion sanguine (Toulouse)

Bouquillon/Gamma

NON AUX LICENCIEMENTS !

Depuis des mois déjà, la direction du Centre régional de transfusion sanguine de Toulouse laissait planer des menaces sur l'emploi. Et après la suppression de 41 postes (par départs non remplacés et FNE) en décembre dernier, le Conseil d'administration décidait fin février un éclatement du CRTS ; le secteur Transfusion d'un côté, et de l'autre le secteur Biologie qui serait repris par l'hôpital avec une partie du personnel. Il n'y avait pas de chiffres précis, mais la direction du Centre Hospitalier Régional ne cachait pas qu'elle ne reprendrait pas la totalité du personnel concerné, et en particulier qu'elle ne voulait pas des administratifs.

Début juin, la direction annonçait le dépôt de bilan pour le prochain Conseil d'administration (lundi 14 juin) et donnait des estimations d'effectifs : moins d'une centaine pour la Transfusion et 120 à 140 "reprises" par l'hôpital, pour moitié dans son secteur Biologie, l'autre moitié se voyant proposer une formation d'aide-soignant ou d'infirmière. Il resterait sur le carreau environ une centaine de personnes.

Le CRTS de Toulouse est certes le premier à déposer son bilan, mais ce n'est pas le premier à connaître des licenciements : dans le cadre des économies en matière de santé, les gouvernements successifs s'en prennent particulièrement aux Centres de transfusion. Ces décisions sont appliquées par l'intermédiaire du préfet, des organismes de tutelle (Sécurité sociale, DDASS...), du Conseil d'administration (comprenant direction du CHR, maire de Toulouse et différents élus...) et bien sûr la direction du centre elle-même.

A l'annonce de ces mesures, le personnel a décidé, sur proposition de l'Intersyndicale CGT-CFDT-CFTC, de s'adresser à la population en manifestant régulièrement au centre-ville après le travail. La pétition réclamant le maintien de l'ensemble des emplois a été bien accueillie et signée, en particulier lors du concert organisé par la direction du CHR qui veut faire de la publicité à son Projet d'établissement.

L'Intersyndicale a rencontré le préfet, qui a promis du travail...à 100 kilomètres de là. Elle a rencontré les organismes de tutelle, qui invoquent les contraintes budgétaires, le ministre (ancien professeur à l'hôpital), les élus et bien sûr le directeur qui dit *"participer aux difficultés psychologiques du personnel"* et se fait fort de trouver des emplois à l'hôpital d'Albi (80 km). Alors que les mineurs de Carmaux, à qui on a fait les mêmes promesses, attendent toujours.

Les actions actuelles ont réussi à faire connaître le problème du CRTS sur l'agglomération toulousaine. Mais il s'agit, ne l'oublions pas, de faire reculer les autorités. Or celles-ci, tout en discutant pour la façade, affûtent discrètement le couperet. Et il est clair que nous n'avons rien à attendre de ceux qui se prétendent nos alliés et nous font des promesses de députés ou de ministres. Car, malgré leurs bonnes paroles, le dépôt de bilan a été voté et une partie d'entre nous est toujours menacée de licenciement.

Nous disposons encore de quelques semaines pour manifester notre colère. Certains disent qu'il ne sert à rien de faire grève (la direction fait circuler le bruit qu'elle ferait faire le travail dans les centres périphériques). Pourtant il faudra dépasser le stade des rassemblements si nous voulons faire échouer le mauvais coup qu'on nous prépare. Et les 340 employés du CRTS peuvent trouver des alliés parmi les plus de 4 000 hospitaliers qui travaillent sur le même site et partagent les mêmes problèmes d'effectifs et de conditions de travail.

Correspondant LO

Hôtel-Dieu (Lyon)

UNE INTERVENTION SCANDALEUSE DE LA POLICE

Mercredi 16 juin en fin de journée, au moment de quitter leurs services, quel n'a pas été l'étonnement du personnel du restaurant Sodexho de l'hôpital de voir surgir dans la cuisine trois policiers en civil, bloquant les ascenseurs pour que personne ne leur échappe, et exigeant sur-le-champ la présentation d'une pièce d'identité et l'ouverture des sacs, et cela sans donner aucune explication.

Rien qu'à voir la tête du gérant présent, il ne fallait pas chercher bien loin pour deviner qui était l'instigateur de cette opération musclée.

A la demande du personnel qui voulait savoir si les policiers avaient un mandat, et quelle était la raison de leur présence, il leur a été simplement répondu que cela était fait dans les règles !

Bilan de cette opération coup-de-poing : un des employés a été emmené, sans que personne n'ait eu le temps de réagir, et accusé du vol de... deux pêches et deux yaourts, avec menace immédiate de licenciement.

Dès le lendemain, la nouvelle a fait le tour de l'hôpital. les militantes CGT de la Sodexho, aidées par le syndicat CGT de l'hôpital, ont tenu à faire savoir largement, par une pétition et de multiples affichettes, ce qui s'était passé. L'ensemble des hospitaliers était visiblement choqué par les méthodes du gérant, par l'intervention policière, ainsi que par la disproportion entre la sanction et l'objet du délit.

Une délégation du personnel du restaurant et des syndicats a tenu à demander des comptes à la direction de l'hôpital, qui est quand même responsable de ce qui se passe dans l'enceinte de l'hôpital, y compris du restaurant qui est intégré dans l'établissement.

Celle-ci, mise devant le fait accompli, était visiblement mal à l'aise, face à la colère des personnes présentes qui se sont senties humiliées d'avoir été traitées de vulgaires voleurs, et qui ont dénoncé l'attitude arrogante des flics et du gérant.

Beaucoup se rappelaient qu'il y a deux ans, alors qu'un commando anti-IVG avait occupé le centre d'orthogénie de l'hôpital, bloquant le fonctionnement du service, il avait fallu attendre toute une matinée pour que les forces de l'ordre interviennent. La loi, c'est la loi... mais il y a deux poids, deux mesures.

La réaction des agents de la Sodexho et du personnel de l'hôpital n'aura cependant pas été vaine. Aux dernières nouvelles, la demande de licenciement a été annulée, le gérant n'ayant pas été suivi par ses supérieurs, et la sanction serait transformée en mise à pied.

Quant au gérant, il se fait petit depuis, et nombreux sont ceux qui ne lui adressent plus la parole, certains lui conseillant même d'aller faire voir ailleurs.

Correspondant LO

GEC - Alsthom (Belfort)

Débrayages contre le licenciement de jeunes sous contrat

L'usine de Belfort emploie 7 800 salariés, dont 1 300 dans le secteur de la Traction d'où sortent locomotives et TGV. Dans ce secteur, depuis quelques semaines, la direction prétend qu'il y a une baisse de charge et qu'il y aurait une centaine d'ouvriers en trop ; elle en a déjà muté ou prêté 78 dans les autres secteurs de l'usine.

Mais 7 jeunes qui l'année passée, à leur sortie du Centre de Formation des Apprentis Alsthom, avaient été embauchés seulement avec un contrat de 9 mois à la Traction, ont appris la semaine dernière qu'ils étaient licenciés à la fin du mois. Au Câblage où certains d'entre eux travaillent, cela n'est pas passé. Il y a eu un premier débrayage jeudi 24 juin où nous étions une cinquantaine. Lundi matin, les syndicats appelaient à un débrayage sur toute la Traction. Nous nous sommes retrouvés à une centaine au bâtiment de la direction pour exiger l'embauche de ces jeunes. Le chef du personnel a annoncé une réponse l'après-midi lors de la réunion du CE. Mais nous avons décidé de ne pas reprendre le travail et d'aller dans les ateliers de la Traction pour essayer d'entraîner ceux qui n'avaient pas débrayé. Avec dynamisme, nous nous sommes répandus par groupes. En fin de matinée, nous étions plus de 300 rassemblés. L'après-midi à 13 heures, nous étions de nouveau 100 dont des équipiers d'après-midi qui venaient d'arriver. A la réunion de CE, la direction de la Traction a confirmé le licenciement des 7 jeunes, et c'était selon elle définitif. Alors nous sommes repassés dans les ateliers, et à 200 nous sommes retournés dans les bureaux, beaucoup sifflant et criant : *"Embauchez nos jeunes"*.

Mardi matin, à 8 heures, nous étions une cinquantaine. Moins nombreux que la veille, il a été décidé après discussion d'arrêter les débrayages pour le moment, la majorité estimant qu'il n'était pas possible de faire reculer la direction dans l'immédiat. Mais toute la matinée nous sommes restés dans le hall de la direction pour continuer à dire ce qu'on pensait, assez contents d'avoir réagi collectivement à un des mauvais coups du patron.

Correspondant LO

Cézus-Chimie Jarrie (région de Grenoble)

APRÈS L'EXPLOSION, LES RÉACTIONS

Depuis l'explosion du jeudi 10 juin (qui a soufflé un des ateliers de production de zirconium et fait quatre blessés légers), le travail n'a pas repris normalement. Pourtant, dès le lendemain de l'accident, la direction faisait pression pour que la production reprenne le plus vite possible, et cela au détriment des règles élémentaires de sécurité. Ainsi elle a exigé que les ouvriers travaillent dans l'atelier soufflé, au-dessous de morceaux de fibro-ciment risquant à tout moment de tomber. De plus, depuis jeudi 17 elle tentait, en vain, d'imposer aux bardeurs la reprise des opérations de déchargement des fours de distillation.

Mardi 22, la pression se faisait encore plus forte puisque le bâtiment était à nouveau couvert et les ponts roulants vérifiés. L'équipe du matin refusa d'effectuer le travail sans l'accord de l'équipe d'après-midi. Ils se réunirent à la relève de midi et décidèrent ensemble une assemblée générale du Bardage. Dans le même temps, des petits chefs faisaient circuler des ragots mettant en cause la responsabilité des bardeurs dans le déclenchement de l'explosion.

C'est à cette AG du mercredi 23 qu'un travailleur, blessé lors de l'explosion alors qu'il conduisait le pont roulant, racontait précisément les circonstances de l'accident. Ce témoignage provoquait l'émotion puis la colère des 14 bardeurs, qui décidaient de se rendre immédiatement à la direction pour faire cesser les accusations des chefs contre eux d'une part, et d'autre part exiger d'être reçus dès le lendemain pour discuter de leurs revendications. Ce qui fut fait. Les bardeurs demandèrent des garanties sur la sécurité, l'indemnisation des primes de fours perdues depuis l'arrêt forcé dû à l'explosion, et une augmentation de qualification. Sur la sécurité, aucune garantie ne fut donnée. Sur l'indemnisation des primes, la direction eut le culot de proposer aux bardeurs un prêt remboursable chaque mois. Sur un changement de qualification, aucune réponse.

Les bardeurs, après cette réunion, décidèrent une "grève illimitée", revotée en AG le lundi 28 juin. Tous sont décidés à ne pas reprendre le travail sans avoir obtenu des garanties de sécurité et des compensations financières. L'idée d'arrêter le travail s'ils jugent l'opération dangereuse est reprise, car les ouvriers ont la conviction qu'une nouvelle explosion peut à tout moment se produire, surtout depuis les explications fournies par un expert sur les origines de l'explosion. Celui-ci a en effet précisé que, pour provoquer l'explosion, il suffisait de magnésium en fusion dans une atmosphère saturée en humidité. Pas de quoi rassurer les travailleurs de cet atelier toujours très humide !

Correspondant LO

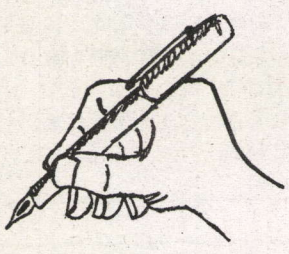

Dans notre courrier

Un lecteur nous a adressé ce témoignage :

Samedi 26 juin en fin de matinée, dans une des premières épingles de la route qui s'élève de Moutiers aux stations de la vallée des Bellevilles (Val-Thorens, les Menuires) se déploient des hommes avec leur matériel de secours : gendarmes mobiles, ambulance du SMUR, camion de pompiers équipé d'une grande échelle.

Les regards convergent tous vers les dernières poutrelles de suspens d'un pylône à très haute tension. Un homme, tétanisé par une décharge de 63 000 volts vient de mourir. La presse nous apprendra qu'il s'agit de Belkacem Ben Saadi, 53 ans, de nationalité algérienne.

Il semble invraisemblable, sur l'instant, que cela puisse être un accident. Trente mètres au-dessus du sol, dans un pylône THT, un samedi, cela ne peut relever que d'un comportement suicidaire.

Pourtant, cet homme est mort au travail. Il faisait partie d'une équipe de peintres d'une entreprise de la région lyonnaise. A fin de signalisation, son travail consistait à peindre aux couleurs conventionnelles l'ensemble de l'ossature en ferraille de ces pylônes. Sur cette ligne THT récemment implantée et équipée qui chemine des Contamines (Haute-Savoie) aux Mottarets c'est au pylône 14-23 qu'a eu lieu le drame.

Les agents EDF de la GET d'Albertville déposent que les procédures de consignations ont bien été respectées. L'entreprise de peinture fait valoir son expérience dans ce type d'intervention. Au moment de l'accident d'autres ouvriers occupaient les pylônes suivants, sous tension. La malheureuse et traditionnelle bataille des responsabilités va commencer.

Lorsqu'on sait que tout le poids des conditions de travail, y compris jusqu'aux risques mortels et leurs responsabilités, de plus en plus, sont supportés par les seuls salariés, au lieu de s'immiscer dans ces querelles, notre intérêt serait de s'en dégager.

Les jurisprudences se resserrent sur le dernier lampiste, les ouvriers continuent à être exposés aux mêmes situations qui engendrent les mêmes drames. Un agent EDF relatait qu'une quinzaine de personnes étaient victimes, chaque année, dans ce type d'intervention où il faut faire vite et où les journées sont longues (12 heures consécutives).

ARC

Dimanche soir, l'actualité télévisée commentait les polémiques concernant les nuisances sur l'environnement et les effets électromagnétiques sur l'organisme des lignes haute tension. Cette polémique, même fondée, semble bien dérisoire devant l'urgence de faire respecter la vie au travail.

MJN (73)

NON AU LICENCIEMENT D'UN AGENT RATP !

Le 25 juin, environ 500 agents de la RATP se sont retrouvés devant l'immeuble de la direction de la RATP à l'appel de la CGT, pour protester contre le licenciement d'un ouvrier d'entretien des ateliers du RER ligne B de Massy, depuis douze ans à la Régie, militant de la CGT, élu du CDEP (comité d'entreprise) et secrétaire du CHSCT. Ce travailleur est aussi connu comme militant politique du PCOF (Parti Communiste des Ouvriers de France), une organisation maoïste.

C'est ainsi que la direction, en septembre 1992, met en place contre lui tout un dossier en prenant pour prétexte une soi-disant faute professionnelle, lors d'un travail de modification exécuté sur des boutons d'ouverture des portes. Malgré des témoignages favorables d'ouvriers de son atelier, ce camarade est condamné, lors d'un conseil de discipline en décembre 1992, à 6 mois de mise à pied et/ou déplacement d'office.

L'inspecteur du travail, lui, saisi par la direction devant le refus de ce camarade d'accepter les deux sanctions, considérant le déplacement comme légitime, a accordé l'autorisation de licenciement.

La direction a monté manifestement cette affaire de toutes pièces, pour essayer de se débarrasser d'un militant. Mais c'est aussi une occasion pour elle de faire un exemple destiné à tous les agents.

La manifestation du 25, combative, plus animée encore que d'autres rassemblements, a montré qu'il y avait des travailleurs qui n'étaient pas prêts à se laisser intimider.

Correspondant LO

Citroën Asnières (92)

LA FLEXIBILITÉ, ÇA NOUS POMPE !

L'usine Citroën d'Asnières est située tout près de Paris. Depuis des années, son effectif ouvrier n'a cessé de baisser, passant de 1000 environ en 1988 à 500 aujourd'hui. Il y a pourtant un atelier dont la production ne baisse pas : l'atelier de "la 6+2" ! Il s'agit d'un atelier produisant, pour la Xantia, des pompes particulières de 6 pistons pour les suspensions hydrauliques, et de 2 pistons pour la direction assistée. C'est un atelier ultramoderne, plein d'automatismes et de robots... mais qui ne sont pas du tout au point. Les pannes de machines sont innombrables, et les pompes sont pleines de défauts...

La nouvelle pompe ne fonctionne pas bien... mais il faut la produire sans se poser de questions, y compris le samedi et même parfois, le dimanche en heures supplémentaires obligatoires. Les menaces ne manquent pas, les chefs sont toujours sur notre dos, car l'usine de Rennes attend les pompes pour les monter sur les Xantia ! La direction est prête à payer des taxis pour transporter les fameuses pompes, à payer la climatisation pour les machines qui souffrent, comme dit la maîtrise,... mais pas à mettre du personnel en plus dans l'atelier, pour que le travail y soit plus simple. Pourtant tout le monde sait que c'est ce qu'il faudrait... Et pendant ce temps, le reste de l'usine est contraint au chômage technique depuis deux ans et demi, une journée par semaine en moyenne !

Pour la direction, c'est logique, simple et ça doit rapporter gros.

Correspondant LO

Des associations qui servent bien le patronat

Les "associations intermédiaires" ont été légalisées par un décret signé de Philippe Séguin en mai 1987. Edouard Balladur était ministre de l'Économie et Jacques Chirac Premier ministre. Leur but est d'aider à la réinsertion de chômeurs, de jeunes en particulier, en leur proposant des "activités qui ne sont pas déjà assurées par les conditions normales de l'économie locale, par l'initiative privée ou par les collectivités locales"... autant dire des petits boulots, largement exonérés de charges sociales. Depuis 1992, cette exonération s'élève jusqu'aux 750 premières heures effectuées. De fait, elles représentent surtout une aubaine pour les patrons qui utilisent les services de chômeurs, de jeunes, qu'elles mettent à leur disposition... quasiment à la carte, et pour pas cher, comme en témoigne le récit de cette travailleuse.

"Dans ma commune, j'ai pu travailler chez plusieurs patrons, grâce aux services d'une "association intermédiaire". Mais, à chaque fois, mon contrat de travail ne précisait pas la durée. J'ai toujours été payée à la semaine, par l'association. Et si l'entreprise ne voulait plus utiliser mes services, elle pouvait me licencier sans aucune obligation, comme cela est arrivé à une collègue de travail dans le même cas que moi. L'association ne paie aucune indemnité de transport, aucune prime, aucun jour férié. Après explication avec le directeur, "c'est compris dans le taux horaire". Il ne trouve, dit-il, pas cela normal, mais nous conseille la résignation... En attendant, lui vit de notre travail (le décret précise bien, pourtant, que l'association ne doit fonctionner qu'avec des bénévoles – NDLR) et il fait fonctionner son association avec la bénédiction de la mairie... et des jeunes en contrats emplois-solidarité (CES) qui ne doivent pas lui coûter cher ! Quand je gagne 39 F de l'heure, lui perçoit de l'entreprise 31 F."

Evidemment, ce sont les patrons des entreprises, dont l'UAP, qui profitent le plus de la situation... Les lois, les conventions collectives qui les lient à ceux qu'ils font travailler, n'existent plus.

LUTTE OUVRIERE
(Union Communiste Internationaliste)

LUTTE OUVRIERE regroupe des militants pour qui le socialisme n'a ni le visage de Mitterrand, ni celui des dirigeants de l'ex-Union Soviétique. Les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine, car communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les guerres, les crises, l'épuisement des matières premières et la pollution dus à l'anarchie et à l'égoïsme de la société actuelle. Les travailleurs devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi son Parlement, ses tribunaux, sa police, son armée et exercer eux-mêmes, directement, le pouvoir, car le bulletin de vote ne peut pas changer la vie. Les travailleurs n'ont pas de patrie et ils savent qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut pas être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, c'est-à-dire communistes et socialistes révolutionnaires et internationalistes.

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIERE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

La Société d'Editions de Lutte Ouvrière - BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 - est une S.A.R.L. au capital de 20 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1er janvier 1970. Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, José Chatroussat. Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. Tirage : 14 000 exemplaires. Composition : Point-Virgule Photocomposition - Paris. Impression : Roto de l'Ile-de-France, 20, rue de la Victoire - 93150 Le Blanc-Mesnil - 48 65 32 75. Commission paritaire des publications n° 64 995.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
– Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
– Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : .....

PRENOM : .....

ADRESSE : .....

.....

CODE POSTAL et VILLE : .....

.....

COMPLEMENT D'ADRESSE : .....

.....

Je m'abonne à : **LUTTE OUVRIERE - LUTTE DE CLASSE,** pour une durée de :

.....

(rayer la mention inutile).

Ci-joint la somme de : .....

Règlement :

- par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,
- par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R - PARIS.

Quelques suggestions de lectures pour l'été

Cette sélection ne prétend qu'à la variété et, peut-être, à faire découvrir des textes nouveaux ou peu connus. Dans un prochain numéro, nous publierons un choix parmi les livres dont nous avons parlé dans ces colonnes en 1993.

□ Malafrena

d'Ursula le Guin

L'auteur est connue pour ses romans de science-fiction, notamment Les dépossédés, *mais ici il s'agit d'un gros roman qui se place dans le contexte des insurrections nationales-libérales des années 1825-1830 en Europe.*

Le héros, Itale Sorde, est issu d'une famille de propriétaires terriens très attachée à son domaine de Val Malafrena. Néanmoins, Itale, pénétré des textes de la Révolution française, a des aspirations à la liberté, et il veut lutter contre la domination autrichienne sur le grand-duché où le roman est situé. Il voudrait la voir remplacée par une monarchie constitutionnelle du cru. Il a aussi très envie de jouer un rôle dans l'histoire. Il part donc pour la capitale, où il devient membre d'une société secrète, ce qui lui vaut par la suite de passer plusieurs années dans une terrible geôle avant qu'il puisse retrouver les montagnes de son enfance, mûri certes mais aussi pas mal désespéré et replié sur lui-même.

L'apprentissage de la vie du jeune riche Itale Sorde n'est pas extrêmement original, même si on en suit les péripéties sans s'ennuyer. D'autre part, le récit, et progressivement la mentalité du héros, sont tout imprégnés du désenchantement et du scepticisme de l'auteur quant aux possibilités de faire progresser la société.

Mais le tableau de cette période de l'histoire, qui brasse nombre de personnages du milieu des sociétés secrètes de l'époque et donne un aperçu de leurs débats et incertitudes politiques, qui montre aussi la férocité avec laquelle l'Empire autrichien réprimait les moindres velléités de réformes démocratiques, ce qui aboutit à ce que la plupart des jeunes vies évoquées dans le roman sont dominées par des sentiments d'impasse et d'échec — ce tableau de l'Europe de Metternich, en pleine réaction, où "l'espace pour se mouvoir s'est rétréci" et où les jeunes apprentis conspirateurs se sentent bien las, ne manque pas du tout d'intérêt.

(Editions Actes Sud - 160 F.)

□ L'été du déserteur *de Veijo Meri*

Cet été-là, c'est celui de 1944 en Finlande. Depuis 1941, la petite armée finnoise participait à l'offensive contre l'URSS en tant qu'alliée de l'armée hitlérienne ; les troupes de l'URSS ayant pénétré en Finlande, elle était en pleine retraite lorsque le sergent Lauri Ojala se retrouvant plus ou moins abandonné à l'arrière-garde rentra tout simplement chez lui, à la ferme, où c'était le temps de la moisson.

Lauri n'est pas un lâche, il est mû par un sentiment de fatalité et d'incompréhension radicale. De même, d'ailleurs, lorsqu'il est repris et ramené à son unité. De même, aussi, que la plupart des autres soldats ou paysans que l'on côtoie au passage. Le manque de motivation pour cette guerre apparaît général... Ce court roman est économe de descriptions et de commentaires : les faits parlent d'eux-mêmes — contre la guerre.

(Editions Actes Sud - 95 F.)

en collections de poche

□ Sable lourd

d'Anatoli Rybakov

A la veille de la Première Guerre mondiale, un jeune Suisse de famille aisée épouse Rachel, fille d'un artisan pauvre, de surcroît citoyen de seconde zone puisque Juif dans la Russie des tsars. Jacob, lui, ne se sent pas plus Juif par son père que protestant par sa mère et il ne lui sera pas facile de s'intégrer à un milieu dominé par l'arriération qui pesait alors sur les populations de l'Est de l'Europe. Mais bientôt la Révolution d'Octobre va sortir de leur léthargie ces confins russo-ukrainiens, élargir l'horizon de bourgades repliées sur elles-mêmes depuis des siècles.

Ce que raconte Rybakov, c'est l'histoire de petites gens, des Juifs mais aussi des Ukrainiens, des Biélorusses qui, malgré le stalinisme, créent une nouvelle vie, diverse et commune, où la pluralité des origines et des langues n'est plus un obstacle à la coexistence de tous mais un enrichissement pour chacun.

Rybakov insiste sur ce que les Soviétiques d'origine juive subirent du fait de l'occupation allemande et sur leur résistance. Le décrire n'allait pourtant pas de soi : lorsque parut ce roman, à la fin des années 70, cela fut pris comme une critique ouverte des autorités de la bureaucratie qui, au mieux, passaient sous silence le fait que les nazis avaient systématiquement exterminé les Juifs en tant que tels et, au pire, misaient parfois sur l'antisémitisme.

En prenant une telle position à l'époque du brejnévisme triomphant, Rybakov compromettait la sienne, celle d'un écrivain établi, même si quelques années plus tard il allait se rattraper avec ses *Enfants de l'Arbat*, un roman défendant et illustrant la ligne politique d'alors de Gorbatchev.

(Collection 10/18)

□ Les Buddenbrook

de Thomas Mann

... ou grandeur et décadence d'une famille de grands bourgeois de Lübeck à travers quatre générations. La dynamique dynastie commerçante des débuts, dont "l'ancien" avait fait fortune en fournissant les armées de Napoléon, décline et s'étiole, au point que le dernier fils du nom devient ... un musicien : autant dire que c'est la fin des Buddenbrook !

Ce roman bien gros, publié en 1901 par Thomas Mann (prix Nobel en 1929), offre, outre la description vivante et savoureuse du déclin de cette dynastie bourgeoise, une chronique de l'histoire de l'Allemagne du Nord au XIXème siècle.

(Précédemment paru dans la collection Points-Roman, ce livre vient de ressortir en Livre de Poche, collection Biblio).

□ Un long dimanche de fiançailles

de Sébastien Japrisot

Dans les premiers jours de 1917, cinq soldats français viennent d'être condamnés à mort par un tribunal militaire pour mutilation volontaire. Les conditions de l'exécution de la sentence (ils doivent être jetés, dûment liés et ni vu ni connu, dans le no man's land qui sépare les tranchées françaises des allemandes) sont au centre du livre, qui est bâti autour d'une enquête.

En effet, la fiancée du plus jeune des cinq soldats — un "bleuet" qui n'avait pas encore atteint ses 20 ans — entreprend deux ans et demi plus tard, en 1919, des recherches sur les conditions de sa mort, dans l'espoir peut-être de retrouver un éventuel survivant du groupe ...

Une dénonciation de la guerre, et un roman attachant.

(Collection Folio)

La vérité sort de la bouche des enfants

□ J'espérons que je m'en sortira

de Marcello D'Horta

Une sélection de "60 rédactions d'enfants napolitains recueillies par Marcello D'Orta, instituteur d'école primaire" *constitue ce livre, qui est mince mais dont le contenu ne l'est pas.*

On y apprend, par exemple, qu'en Suisse "les cliniques sont très belles, le tapis, les fleurs, les escaliers propres, y a même pas un rat", tandis que dans le grand hôpital de Naples, "c'est mieux de mourir" *; qu'à Arzano près de Naples, où est située l'école,* "les rues sont toutes déglingouillées, les immeubles sont vieux et cassés à cause du tremblement de terre, il y a que des mondices et des seringues droguées" *; que non loin, à Casavatore,* "ils se tuent pour un rien. Un agent qui doit siffler quelqu'un qui passe au rouge il fait semblant qu'il le voit pas. Si il a vu ils le tuent".

Bref, "les malheurs sont un peu beaucoup dans le Sud et moi je peux pas les écrire tous" ... *Il faut lire ces brèves rédactions. Elles en disent plus long sur la misère, la dureté de la vie, la drogue, la Camorra et tout le reste, que bien des épaisses études sociologiques, et souvent leur férocité est réjouissante.*

(Ed. du Seuil, collection Point Virgule - 28 F.)

Afrique du Sud

L'EXTRÊME-DROITE RACISTE ET LES NÉGOCIATIONS

Le 25 juin, des commandos d'extrême-droite se sont livrés à un "coup de force" musclé contre la Conférence pour une Afrique du Sud Démocratique (CODESA), où se négocie depuis près de deux ans la transition vers un régime multiracial.

Cette opération a eu lieu au cours d'une manifestation devant le siège de la CODESA, près de Johannesburg. Cette manifestation pour "l'autodétermination blanche" était appelée par toutes les forces politiques se réclamant, avec plus ou moins de nuances, du pouvoir blanc, depuis le Parti Conservateur, la principale formation d'opposition parlementaire, jusqu'au Mouvement de Résistance Afrikaner (AWB), l'organisation fascisante d'Eugène Terreblanche. Des rangs des quelques centaines de manifestants a émergé une landrover de type militaire qui a foncé dans les portes vitrées du hall d'entrée, bientôt suivie par quelques dizaines de nervis masqués, en treillis et en armes, qui ont occupé le hall pendant deux heures avant que la police se décide à les en déloger.

Opération musclée donc, mais plus pour la façade que dans la réalité. Car si les nervis se sont livrés à quelques passages à tabac sur des journalistes et employés noirs qui n'avaient pas eu le temps de se mettre à l'abri, ils se sont bien gardés par exemple de poursuivre l'aréopage des politiciens participant aux discussions, dont les représentants du Congrès National Africain (ANC), qui s'étaient réfugiés dans les étages supérieurs.

Pour symbolique et spectaculaire qu'elle soit, cette opération de force est néanmoins la première qui ait été organisée contre la CODESA elle-même. Et ce n'est bien sûr pas par hasard.

En mai, le gouvernement De Klerk et l'ANC se sont en effet mis d'accord sur la date du 27 avril 1994 pour l'organisation des premières élections au suffrage universel dans le pays. Il leur reste à faire entériner cette décision par l'ensemble des participants aux négociations et chacun d'eux en profite pour poser ses conditions. En particulier le Parti Conservateur qui, au nom de l'ensemble de l'extrême-droite, a levé la bannière de "l'autodétermination blanche", revendiquant l'organisation d'un référendum sur la constitution d'une région autonome blanche, revendication qui devait venir en discussion dans le cadre de la CODESA le 29 juin.

On peut donc penser que les adeptes du pouvoir blanc ont voulu faire une démonstration, plus adressée d'ailleurs à la population blanche qu'à De Klerk lui-même. A un moment où l'extrême-droite reste, malgré les sympathies dont elle dispose, incapable de mobiliser ses partisans en nombre dans les rues, il lui fallait donner le maximum de publicité aux discussions qu'elle était sur le point de provoquer dans le cadre de la CODESA.

En agissant de la sorte, l'extrême-droite ne s'écarte néanmoins pas, en tout cas pas pour l'instant, du cadre fixé par les négociations en cours. Les politiciens qui la dirigent en sont toujours à chercher à s'assurer une part de pouvoir dans la future Afrique du Sud multiraciale, quelle que soit la démagogie qu'ils peuvent employer par ailleurs pour flatter les préjugés et les craintes d'une partie de la population blanche.

Mais toute démagogie comporte des risques de dérive, en attirant des partisans qui, eux, y voient une perspective politique en prenant pour argent comptant les boniments des politiciens.

Au cours des mois écoulés, divers faits se sont produits qui pourraient aller dans le sens de l'escalade. Il y a eu d'abord, au sein du Parti Conservateur, l'émergence d'une direction moins soucieuse de tenir ses distances vis-à-vis de l'extrême-droite extraparlementaire. Puis il y a eu la formation de l'Afrikaner Volksfront (Front du Peuple Afrikaner) de Viljoen, un ancien chef d'état-major de l'armée, soutenu par une brochette de hauts gradés retraités des divers appareils de répression de l'État. Viljoen s'adresse aux fonctionnaires de l'État qui, après avoir passé leur existence à appliquer par la violence les lois de l'apartheid, voient avec crainte le moment où leurs anciennes victimes se retrouveront aux sommets de l'État, et il espère bien canaliser cette terreur à son profit.

C'est dire que l'extrême-droite raciste n'a peut-être pas encore dit son dernier mot en Afrique du Sud, même si elle se contente, pour l'instant, de jouer plus ou moins dans le cadre de la légalité.

F. R.

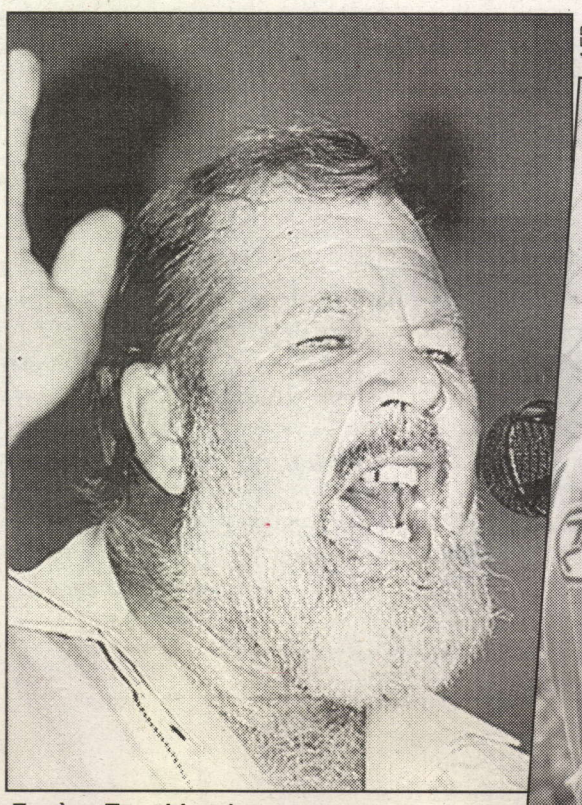

Eugène Terreblanche

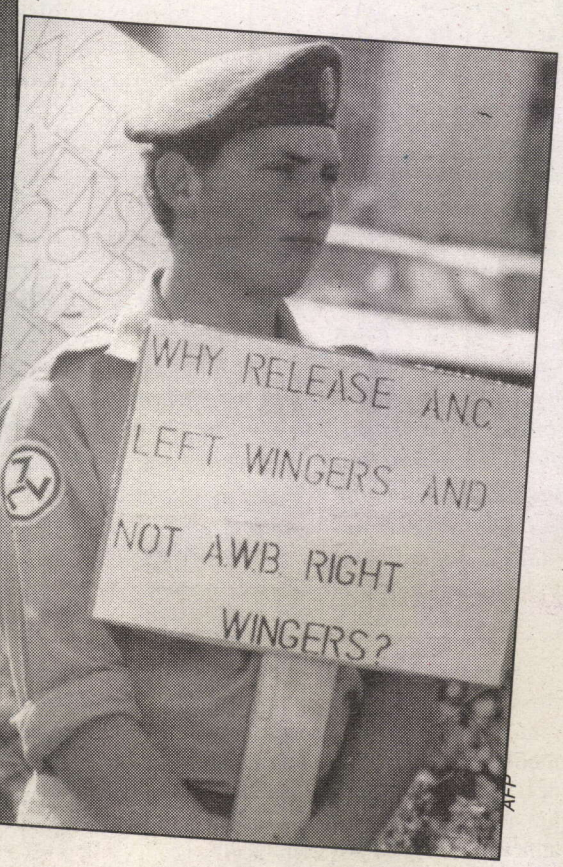

Un membre de l'AWB demandant* "pourquoi relâcher les gauchistes emprisonnés de l'ANC et pas les extrémistes de droite de l'AWB ?", *lorsque les autorités avaient arrêté quelques militants de ce mouvement.

Les brochures du Cercle Léon Trotsky

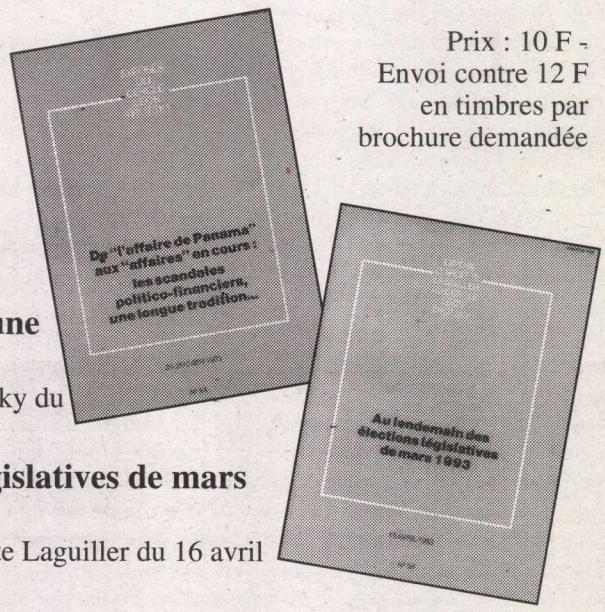

Prix : 10 F - Envoi contre 12 F en timbres par brochure demandée

Dernières brochures parues :

- **De "l'Affaire de Panama" aux "affaires" en cours : les scandales politico-financiers, une longue tradition…**
(N° 55 - Exposé du Cercle Léon Trostky du 29 janvier 1993).
- **Au lendemain des élections législatives de mars 1993**
(N° 56 - Réunion publique avec Arlette Laguiller du 16 avril 1993).

Lutte Ouvrière - Directeur de publication : Michel Rodinson - Commission paritaire n° 64-995